ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 6 AVRIL 1918 — No. 4

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

La dernière de la "School Trustees Association"

Bien que la *Saskatchewan School Trustees Association* ait fait beaucoup parler d'elle depuis six semaines, son comité exécutif—rendons-lui cette justice—s'était tenu à peu près coi. Il vient de sortir de son mutisme et prend devant le public une attitude qui sera évidemment très discutée, mais qui a du moins le mérite d'être nette et catégorique. L'élément orangiste de la province et de tout le pays ne pourra qu'applaudir au geste de l'organisation scolaire qui affiche hardiment son propre programme. Les Anglo-Canadiens de sens tant soit peu rassis, qui ont crié casse-cou au lendemain de la convention de Saskatoon, constateront avec une certaine amertume, espérons-le, que leurs conseils de modération n'ont pas eu grand succès. Quant à nous, Franco-Canadiens et catholiques, que l'Association des commissaires dénonce formellement comme ses ennemis mortels et contre qui elle dresse ses batteries, nous n'hésitons pas à dire que nous préférons cette guerre ouverte aux attaques sournoises et hypocrites des années passées.

La *School Trustees Association* avait pour secrétaire, on le sait, M. John McCarthy, de Régina. Ce n'était un mystère pour personne que M. McCarthy n'était nullement en communauté d'idées avec les membres du nouveau comité exécutif. D'abord, il est secrétaire de la commission scolaire catholique de la capitale, et il n'en fallait pas davantage pour le regarder comme suspect à priori ; mais de plus, le brave et spirituel Irlandais ne s'était pas gêné, à Saskatoon, pour dire leur fait aux fanatiques de la convention. Le comité exécutif était en droit de le congédier sans tambour ni trompette : le public était déjà sous l'impression que la chose était faite. Mais les nouveaux officiers de la *School Trustees Association*, qui semblent avoir un faible pour les coups de théâtre, ont cru devoir exécuter une expulsion solennelle accompagnée d'un manifeste retentissant, gratifiant ainsi cet excellent M. McCarthy d'une popularité d'ailleurs fort enviable, et mettant à nu en même temps le tréfonds de leurs âmes.

Ce manifeste du comité exécutif de la *School Trustees Association*—nous le publions plus loin *in extenso*—est un document intéressant qui nous fait connaître le plan de campagne dressé contre nous et la volonté bien arrêtée de le mettre à exécution immédiatement.

Le *Patriote* a l'honneur d'y être cité, très peu fidèlement, il est vrai. Dans un passage d'un de nos articles qui est supposé reproduit textuellement, on a trouvé le moyen d'intercaler une phrase que nous n'avons jamais écrite, ni dans l'article en question ni dans aucun autre. Comme il ne peut pas nous venir une seule minute à l'idée que des personnages aussi distingués que ceux dont les noms figurent au bas du document ignorent le français, nous voilà réduits à conclure que nous sommes en présence d'un faux.

Mais ce n'est là qu'un détail. On cite aussi le *Saskatchewan Courier*, journal allemand de Régina, et l'on prie de noter avec soin que les deux feuilles suspectes ont donné le même jour à leurs lecteurs des conseils identiques à propos de la convention de Saskatoon!... Voilà un complot qui crève les yeux, n'est-ce pas?... Les signataires du manifeste n'y appuient cependant pas outre mesure, et pour cause : ils sont obligés d'avouer, quelques lignes plus loin, que l'opposition à la résolution No. 10, prohibant l'enseignement de toute langue autre que l'anglais, est venue uniquement des Franco-Canadiens.

Mais revenons à M. John McCarthy, le héros de cette histoire. Le crime qu'on lui reproche est d'avoir fait une petite enquête auprès des districts scolaires pour s'assurer combien de délégués à la dernière convention avaient été régulièrement nommés. Cette démarche n'était évidemment pas de nature à rehausser le prestige de l'Association, déjà fort compromis par ses excès des 20 et 21 février. Mais tous les délégués qui sont revenus écœurés de Saskatoon—et ils sont plus nombreux qu'on se l'imagine—ont, eux aussi, déblatéré sans scrupule contre l'association dont ils déploraient les fâcheux égarements.

Admettons que M. John McCarthy ait manqué à ses devoirs comme secrétaire de la *School Trustees Association*. Il reste que le dernier mot fourni par le Comité Exécutif pour justifier son renvoi est celui-ci, qu'il convient d'enregistrer avec soin : "A John McCarthy, qui est membre de l'Eglise catholique romaine et à l'Eglise catholique romaine dont il est l'instrument, nous tenons à dire très sérieusement : Ne touchez pas aux libres institutions scolaires de la Saskatchewan, où il y aura du grabuge (*Hands off the free educational institutions of Saskatchewan, or there will be trouble*)". C'est donc bien comme catholique que le secrétaire de la *School Trustees Association* est expulsé et c'est bien contre l'Eglise catholique qu'est dirigé le présent manifeste du comité exécutif.

Inclinons-nous respectueusement devant cet énergique vieillard qui a su lutter jusqu'au bout pour la cause de la saine éducation et gravons dans nos mémoires le nom de cet allié de l'autre race qui nous a honorés de sa sympathie active.

Le sort qu'il subit comporte une grave leçon qui devrait profiter à un grand nombre de nos coreligionnaires anglophones. M. John McCarthy est un Irlandais unilingue. M. l'abbé Sinnett, cet autre vieillard si bassement insulté à la convention de Saskatoon, est aussi un Irlandais. Voilà des faits qui parlent d'eux-mêmes. Nous nous contentons de les soumettre à la méditation de ces catholiques qui s'en vont en hochant la tête quand on leur dit que la lutte contre le français n'est pas autre chose, au fond, qu'une des formes de la lutte contre la religion catholique.

Troubles graves à Québec

La mise en vigueur de la loi de conscription suscite des désordres sérieux —La ville est placée sous le contrôle des autorités militaires—Echange de coups de fusils entre soldats et émeutiers.—Quatre tués, une quinzaine de blessés, soixante-deux arrestations.

Depuis jeudi soir, la ville de Québec est le théâtre de troubles dont la gravité ne semble pas faire de doute. Les désordres ont commencé à la suite de l'arrestation d'un soi-disant conscrit réfractaire qui, en réalité, se trouvait dûment exempté. Une foule considérable s'est rassemblée et a maltraité les policiers qui avaient opéré l'arrestation : plusieurs d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital.

Le vendredi saint au soir, une parade de jeunes gens a défilé dans les rues de la ville, brisant les vitrines du *Chronicle* et de l'*Evénement*, saccageant les bureaux du régistraire et y mettant le feu par le renversement d'un poêle. La milice, en défilant dans les rues baïonnette au canon n'a pas eu de peine à rétablir l'ordre.

Samedi soir, les désordres ont recommencé de plus belle. Une foule estimée à 10.000 personnes a essayé vainement de pénétrer dans la salle du manège pour libérer les conscrits qui s'y trouvaient. L'édifice était gardé par un cordon de soldats qui ont repoussé facilement l'attaque. Le lendemain matin, jour de Pâques, la même populace conduite par les mêmes chefs a tenté de faire main basse sur les armes qui se trouvaient dans les magasins de ferronnerie. Au cours d'une collision entre soldats et émeutiers, trois personnes ont été légèrement blessées de coups de feu.

Dans toutes les églises catholiques de la ville on a lu un appel du cardinal Bégin demandant de cesser les désordres. M. Armand Lavergne a réussi à apaiser la foule en lui disant que les autorités militaires avaient promis de retirer toutes les troupes de l'extérieur. Le sentiment public semble être surexcité par la présence de régiments venus de l'Ontario et d'autres points du Canada depuis le commencement des troubles. De plus, on dit que parmi les conscrits arrêtés comme déserteurs se trouvent des hommes âgés de plus de 34 ans.

Le major général Lessard, inspecteur général des armées canadiennes pour l'est du Canada, est venu d'Halifax à Québec pour y prendre le commandement de la garnison et l'administration de la ville.

Les désordres les plus graves se sont produits lundi soir. Il y a eu des échanges de coups de feu entre soldats et émeutiers. Quatre civils ont été tués. Il y a eu en outre une quinzaine de blessés, dont le plus grand nombre des soldats. Soixante-deux arrestations ont été opérées.

Aux Communes, hier après-midi, M. Borden a fait une déclaration au sujet de cette affaire. N'ayant encore reçu aucun rapport officiel, il n'a pu se prononcer catégoriquement ; mais il est sous l'impression que les désordres auraient pu être facilement réprimés si l'on avait pris les mesures voulues et rejette par conséquent la faute sur l'administration municipale.

Wilfrid Laurier, dans quelques brèves remarques, a dit qu'il était d'accord avec le premier ministre quant à l'observance de la loi, mais qu'elle n'avait pas été mise en vigueur d'une façon judicieuse dans la ville de Québec.

L'événement crée une vive sensation à travers tout le pays et les journaux le commentent avec l'animosité que l'on devine. Il faudra avoir sous les yeux la version de nos compatriotes de la province de Québec avant de porter un jugement définitif sur ces regrettables désordres, qui sont vraisemblablement le fait de provocateurs soudoyés par les adversaires des Canadiens français.

JEAN RIVARD
LE DEFRICHEUR

Nous commençons dans ce numéro la publication du fameux roman canadien *Jean Rivard le défricheur, par Antoine Gérin-Lajoie*. C'est une œuvre de chez nous qui renferme une peinture fidèle des mœurs canadiennes et que tous doivent connaître.

L'appel de la deuxième classe serait imminent

Le *Devoir* publie l'information suivante en date du 27 mars:

Des informations d'origine très sérieuse, reçues d'Ottawa à Montréal ce matin même disent que que l'Imprimerie Nationale vient de terminer l'impression de toutes les formules nécessaires à l'appel de la deuxième classe des conscrits, celle des hommes mariés âgés de 20 à 35 ans exclusivement.

Le ministère Borden se proposerait de lancer l'appel de la 2ème classe ces semaines-ci, en profitant de ce qui se passe ces jours-ci en Europe.

Les hommes de la catégorie B sont appelés pour servir outre-mer

Répondant à une demande des autorités militaires, le conseil du service militaire a décidé d'appeler les hommes de la catégorie médicale B. Ces hommes sont sujets à être envoyés outre-mer, mais non comme combattants.

On a besoin d'hommes pour la construction des chemins de fer et autres travaux semblables. Aussi les régistraires ont-ils reçu des ordres pour faire immédiatement les démarches nécessaires à l'appel des hommes de la catégorie B.

D'après la procédure suivie jusqu'à présent, on ne s'est pas occupé d'examiner les cas d'exemption des conscrits de cette catégorie. On s'est contenté de les exempter temporairement jusqu'à leur appel définitif. Ils pourront donc maintenant, ainsi que leurs patrons et leurs parents, présenter leur demande d'exemption.

Les hommes recevront avis d'avoir à se présenter par lettre recommandée.

L'avance allemande est tenue en échec

L'effort de l'ennemi est brisé partout par le barrage des troupes franco-anglaises.—Amiens et Arras restent cependant menacés.—Les Français infligent de sérieuses pertes aux Allemands.—Le général Foch est nommé généralissime de toutes les armées alliées sur le front ouest.—Quatre-vingt-dix femmes et enfants tués dans une église de Paris.—On attend la contre-offensive alliée d'un moment à l'autre.

Au treizième jour de la grande offensive allemande sur le front ouest, la situation, tout en demeurant grave, n'est nullement désespérée pour les Alliés. Dans le premier élan de l'assaut, l'ennemi a pu faire une avance formidable d'environ trente-sept milles, mais actuellement il est tenu en échec partout. Sa supériorité numérique du début disparaît graduellement, du fait des pertes subies et de l'élargissement du front de bataille, mais surtout grâce au renfort considérable fourni par les réserves françaises.

En dépit de tous leurs efforts, les Allemands n'ont pas réussi à réaliser leur plan principal : la séparation, à leur point de jonction, des armées anglaise et française. La manœuvre avortée ne peut plus être tentée aujourd'hui : les troupes massées au bon endroit sont en assez grand nombre pour parer à toutes les éventualités.

Amiens et Arras, deux positions stratégiques de premier ordre, demeurent, il est vrai, sous le coup de la menace directe de l'ennemi. Celui-ci ne semble pas être en mesure de risquer une nouvelle ruée sans avoir fait avancer sa grosse artillerie. Les Alliés ne laisseront certainement pas tomber ces deux villes sans livrer une grande bataille, plus acharnée et plus meurtrière, s'il est possible, que les précédentes.

Peut-être sommes-nous à la veille de voir se déclancher la contre-offensive attendue qui décidera du sort de l'offensive ennemie. Nul n'ignore qu'il existe quelque part, entre Paris et le front, une puissante armée composée de l'élite des troupes françaises, anglaises, belges et américaines.

Pour confirmer notre ferme espoir dans l'ultime victoire, voici qu'on nous annonce que l'unité de commandement chez les Alliés est enfin réalisée. C'est le général Foch, un chef français éprouvé, qui assume cette lourde charge. Voilà donc un des plus grands obstacles dans la conduite des opérations qui disparaît. L'imminence du danger a eu raison des susceptibilités qui persistaient, au temps des heures moins sombres. Anglais, Belges et Américains sont heureux de se placer tous ensemble sous les ordres du généralissime français, rendant ainsi le plus éclatant hommage à la bravoure et à la science militaire françaises. Il n'y a pas de doute que ce sont les troupes françaises qui, en venant promptement au secours des Anglais débordés, ont sauvé la situation jusqu'à présent, et elles continueront de porter jusqu'à la fin le plus lourd fardeau de la lutte. Rendons cette justice à la presse anglo-canadienne qu'elle semble disposée à accorder à la vaillante armée française le mérite qui lui revient, depuis le début de la grande offensive. Elle n'a pas toujours observé la même attitude.

Les Allemands continuent de bombarder Paris avec leurs canons à longue portée. Le jour du vendredi saint, pendant l'office, une bombe est tombée sur une église, tuant quatre-vingt-dix personnes et en blessant une centaine. La plupart des victimes sont des femmes et des enfants. C'est ainsi que fait la guerre ce puissant et mystique empereur qui ne craint pas d'invoquer le nom de Dieu à tout propos et hors de propos. Croit-il vraiment que de tels crimes n'appellent pas une punition du ciel ?

En tout cas, ce ne sont pas des atrocités de ce genre qui amèneront une prompte solution de la guerre. Elles ne peuvent, au contraire, qu'affermir les nations alliées dans leur résolution de faire triompher la cause de la justice et de l'humanité.

Mercredi 27 mars.

Comme en 1916

Les Allemands ont maintenant repris tout le terrioire qu'ils avaient au commencement de la bataille de la Somme, en 1916.

Le combat dans le secteur autour de Roye et Noyon semble être d'une grande importance. L'occupation de Noyon revêt un caractère plutôt sentimental. C'est la seule ville que les Allemands aient laissée intacte quand ils ont retraité il y a un an et c'était le point de leur ligne le plus rapproché de Paris. Mais la vraie position militaire est dans les collines à l'ouest et au sud de la ville. Les Français les occupent encore. Derrière ces collines, il y en a d'autres qui constituaient les positions des troupes françaises avant la grande retraite.

L'impression générale est que le temps des tranchées est maintenant passé.

L'avance allemande n'a encore été arrêtée sur aucun point. On constate seulement qu'elle ralentit, au moins temporairement.

L'opinion des chefs

L'empereur d'Allemagne serait maintenant à Saint-Quentin avec son état-major. Il affirme sa foi dans la victoire.

M. Clémenceau vient de passer un jour au front avec le président Poincaré et le ministre des munitions, M. Louis Loucheur. Il en rapporte une impression satisfaisante.

Le général von Ludendorff, principal lieutenant de von Hindenburg, déclare : "Une grande bataille a eu lieu et une grande victoire a été remportée, mais personne ne peut prévoir quels en seront les résultats.

Un incident dramatique

Les dépêches signalent comme l'un des incidents les plus dramatiques celui de l'arrivée des Français juste à temps pour tirer d'un mauvais pas les troupes anglaises. Celles-ci, épuisées, luttaient désespérément pour empêcher l'ennemi de traverser la Somme à un certain endroit. Les poilus arrivèrent et sans la moindre hésitation se précipitèrent au secours de leurs alliés, se battant côte à côte avec eux. Ceci eut pour effet d'infuser une vigueur nouvelle dans le combat et de sauver la situation.

Jeudi 28 mars.

Chute de Montdidier

Au sud de Noyon, les troupes françaises ont fait ce matin une vigoureuse contre-attaque qui a fait reculer l'ennemi de trois kilomètres sur un front de dix kilomètres.

Les Allemands sont entrés hier soir dans Montdidier. Cet exploit a été accompli par les troupes du prince héritier qui se sont avancées jusqu'à quatre milles au nord-ouest de cette ville. Des combats d'une férocité inouïe se sont livrés dans la région. Les Français ont lutté corps-à-corps avec l'ennemi, lui faisant subir de lourdes pertes. Finalement ils ont dû se retirer sur les hauteurs à l'ouest de Montdidier.

Depuis plusieurs jours le port de Dunkerque est bombardé par des canons à longue portée.

Une avance de 37 milles

Avec la prise de Montdidier, les troupes du kaiser ont pénétré dans le territoire français sur une profondeur de 37 milles depuis Saint-Quentin, point de départ de la grande offensive. Les Allemands prétendent que leurs pertes sont simplement normales, bien qu'elles aient été beaucoup plus fortes à certains points importants du front.

Le moral est excellent

Aussi bien chez les Anglais que chez les Français, le moral des troupes est excellent. Les hommes se battent comme des démons et bien que les circonstances les obligent à reculer sans cesse, ils gardent le ferme espoir d'une revanche prochaine. On cite de nombreux faits d'héroïsme, entre autres celui-ci. Les artilleurs d'une batterie française de 75, dans le voisinage de Chauny, entourée par l'ennemi pendant trois jours et sans nourriture, firent feu jusqu'au dernier boulet. Alors, profitant de la confusion qui régnait parmi les Allemands au cours de la troisième nuit, ils réussirent à se frayer un chemin à travers les lignes ennemies et à s'échapper, emmenant avec eux leurs camarades blessés.

Vendredi 29 mars.

Vers Amiens

La grande bataille s'étend maintenant sur un front de plus de 70 milles, l'ennemi portant l'offensive également au nord d'Arras. Ceci confirme la théorie que ce n'est pas Paris, mais la mer, qui est le principal objectif des Allemands. Ils veulent d'abord s'emparer d'Amiens qui est un centre important de chemins de fer pour communiquer avec l'Angleterre ; mais Amiens sera défendu jusqu'à la dernière extrémité. Les renforts français sont maintenant sur le terrain et la supériorité numéri-

que des Allemands, qui a été leur grand atout au début, diminue de jour en jour.

Les Français tiennent à Montdidier

De violents combats ont encore eu lieu hier dans la région de Montdidier. En dépit des contre-attaques allemandes les Français se sont maintenus dans les villages qu'ils ont pris hier. Poursuivant leurs succès, ils ont pris possession de Monchel après un rude engagement. Tous les efforts de l'ennemi contre le village de Plessier de Roye sont restés vains. Il a subi des pertes considérables sans le moindre résultat.

Au nord de Montdidier, les troupes franco-anglaises continuent à maintenir les Allemands sur la ligne le long de l'Avre et sur le front la Neuville-Sire Bernard-Mézières-Marcelcave et le Hamel.

Le général Foch commandant en chef de toutes les armées alliées

Depuis quelques jours il était rumeur que le général Foch allait prendre le commandement suprême de toutes les armées alliées sur le front ouest. La chose semble maintenant un fait accompli puisqu'une dépêche de Washington donne le texte d'un câblogramme du président Wilson au général pour le féliciter de sa nomination.

L'Information, de Paris, annonce que le général Pershing a mis toutes les ressources de l'armée américaine à la disposition du général Foch pour la présente bataille. Il a sollicité, en son nom et au nom du peuple américain, l'honneur de prendre part à la plus grande bataille de l'histoire.

Samedi 30 mars.

A douze milles d'Amiens

L'avance continuelle du mouvement enveloppant de l'ennemi l'a amené à environ douze milles d'Amiens. Ce centre important de chemins de fer est gravement menacé. Cependant Anglais et Français ne désespèrent pas de la situation.

Les Allemands ont échoué dans leurs efforts pour percer le point de jonction entre les armées anglaises et françaises dans la région de Montdidier. Cette ville est tombée entre leurs mains trop tard pour qu'ils puissent en tirer parti. La jonction des deux armées est maintenant protégée par des troupes françaises assez nombreuses pour parer à toutes les éventualités.

Sur un front de bataille de 50 milles on a identifié 87 divisions ennemies comprenant le tiers des troupes allemandes.

Echec allemand devant Arras

Les Allemands ont échoué dans leur première tentative pour s'emparer d'Arras. La situation demeure cependant grave au sud de la Somme.

L'ennemi a réussi, hier, à déloger les Anglais de Mézières, mais tous leurs efforts pour les chasser de Demuin ont été inutiles.

Les troupes françaises offrent une résistance désespérée aux redoutables assauts de l'ennemi. Leur ligne de bataille s'étend sur un front d'environ 25 milles, de Moreuil a au-delà de Lassigny. L'avance allemande est tenue en échec sur ce point.

Les aviateurs français accomplissent aussi de nombreux exploits, en dépit des conditions atmosphériques peu favorables. En deux jours ils ont jeté dix-huit tonnes d'explosifs dans la région au sud de Guiscard et Ham.

Le venvredi saint à Paris, 75 tués et 90 blessés dans une église

Hier, un boulet est tombé sur une église de Paris pendant que se tenait l'office du vendredi saint; 75 personnes ont été tuées et 90 blessées, la plupart des femmes et des enfants. Parmi les tués se trouve M. H. Stroehlin, conseiller de la légation suisse à Paris. La même église a déjà été atteinte dimanche dernier pendant la grand'messe et il y eut plusieurs victimes.

Le président Poincaré a visité l'église, où il s'est rencontré avec M. Clémenceau, le cardinal Amette et le curé de la paroisse.

Ce nouveau crime allemand a créé dans Paris un sentiment d'horreur et d'indignation. Sur tous les visages se lit la ferme résolution de poursuivre la guerre jusqu'au bout.

Lundi 1er avril

. . Les Français se signalent . .

La bataille semble se ralentir; les attaques allemandes sont moins violentes et moins nombreuses aujourd'hui.

Sur la partie sud du front de bataille, les Français ont repris Avincourt et Monchel et gagné beaucoup de terrain dans la région d'Orvillers. Dans ce dernier endroit, situé à 12 kilomètres au sud-est de Montdidier, ainsi qu'à Laplemont et à Plessier de Roye, la lutte a été particulièrement chaude. Deux divisions allemandes qui avaient pris pied à Laplemont et dans un parc situé au sud de Plessier de Roye ont été repoussées par l'infanterie française avec un splendide élan. L'ennemi a subi des pertes terribles, des colonnes entières étant anéanties par le tir de barrage. Partout les Français ont maintenu leur ligne absolument intacte.

Les Américains dans la mêlée

Les troupes américaines sont en route pour le front de bataille, où elles vont se battre à côté des Français et des Anglais. Les soldats américains dont il a été question jusqu'ici comme étant mêlés au combat n'étaient sans doute que des mécaniciens et autres auxiliaires. L'envoi de l'armée du général Pershing dans les lignes franco-anglaises semble être la suite logique et attendue de la création d'un commandement unique confié au général Foch. Plus de 100,000 Américains bien équipés et parfaitement entraînés sont disponibles dès maintenant pour porter secours aux Franco-anglais.

Mardi 2 avril

La situation reste la même

La situation générale n'a pas changé hier. Les troupes franco-anglaises ont avancé pendant la nuit entre la Somme et Demuin.

Le bombardement de Paris s'est continué aujourd'hui. Une dépêche de Rome dit que le Pape a protesté à Berlin contre ce bombardement, spécialement contre la destruction des églises et le massacre de la population en masse.

Un plan allemand qui rate

L'Allemagne s'est adressée au Saint-Siège pour obtenir que la France lui rende les Alsaciens-Lorrains qui se sont échappés de leur pays; en échange, elle aurait fourni un nombre égal de civils des régions envahies de la France. Le cardinal Gasparri a transmis l'offre au baron Denys Cochin. Celui-ci a refusé d'agir comme intermédiaire dans les négociations parce qu'en le faisant, il reconnaitrait les Alsaciens-Lorrains comme des sujets allemands.

La Fédération Catholique d'Angleterre a adopté un nouveau moyen pour faire pénétrer la doctrine catholique dans les milieux protestants. Cette société a fait insérer comme annonce payante dans les grands journaux de Londres la lettre pastorale du Cardinal Bourne. Le texte occupe près d'une page sous le titre "Message du cardinal Bourne à la nation."

* * *

Un projet de loi est présenté aux Etats-Unis (loi Huddleston) pour empêcher les journaux de publier ce qui se passe dans les sociétés secrètes telles que la franc-maçonnerie et autres sectes du même genre.

La semaine parlementaire

La démission de M. Sévigny.—Le bill du "day light saving".—Les fermiers n'en veulent pas.—Laurier critique la formation du bureau des vivres et s'élève contre les spéculateurs.—On demande la suppression des droits de douane sur les instruments agricoles.

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 28 mars.

Nos députés sont partis en vacances hier, le mercredi saint: ils reprendront leurs séances le mardi de Pâques. Leur belle ardeur des premiers jours s'est maintenue, tout au moins pendant mardi et mercredi et il s'est fait un certain travail de discussion.

La démission de M. Sévigny.

Le premier ministre a annoncé (enfin!) la démission de M. Sévigny comme ministre du Revenu de l'Intérieur. Cette démission n'est pas encore acceptée mais elle le sera dans la semaine.

La lettre de démission de M. Sévigny, qui est avant tout une déclaration de loyalisme, se termine par ces mots:

"J'espère, cher Sir Robert, que la minorité canadienne française consentira bientôt à être représentée dans le gouvernement.

"Demeurez assuré que la grande majorité des Canadiens français demande sa représentation dans le gouvernement et que vous apprendrez bientôt que la province de Québec ne veut pas être isolée.

Dans sa réponse, le premier ministre rappelle que son désir a toujours été que l'historique province de Québec soit "adéquatement" représentée dans le gouvernement et que ce n'est pas sa faute si ses efforts dans ce sens ont échoué. Tout en se rendant aux bonnes raisons qui obligent M. Sévigny à démissionner, il est convaincu que le jeune ex-ministre a encore devant lui un grand avenir dans la vie publique du pays.

Le "Day light saving"

Le bill sur l'économie de la lumière du jour (Day light saving), qui tend à faire adopter pour tout le pays l'avance d'une heure sur le temps solaire pendant l'été, a reçu sa deuxième lecture, non sans donner lieu à une sérieuse discussion.

Sir George Foster expose les motifs pour lesquels le Canada devrait adopter cette mesure. Elle est en vigueur chez beaucoup de nations et partout on s'en trouve bien. Mais le principal argument mis en avant par le ministre est que les Etats-Unis, ayant adopté ce régime, il en résulterait de graves difficultés dans le domaine des transports pour notre pays s'il ne prenait pas la même décision.

Wilfrid Laurier ne s'est pas prononcé sur la question. Au reste, un grand nombre de libéraux sont favorables au bill.

Les fermiers n'en veulent pas.

Les principaux adversaires du "day light saving" sont des députés des circonscriptions rurales de l'Ontario. Ceux-ci font valoir que les fermiers sont opposés au bill qui est un obstacle plutôt qu'une aide à la production agricole. Les travailleurs des champs ne pourraient se mettre à l'œuvre plus tôt, à cause de la rosée, et les hommes n'en quitteraient pas moins l'ouvrage à six heures (en réalité il ne serait que cinq heures) en dépit du fait qu'une heure aurait été perdue le matin. Plusieurs députés de l'Ontario et de l'Ouest parlent dans ce sens; parmi ces derniers le Dr Clark, de Red Deer, et le Dr Molloy, de Provencher.

L'opposition, qui semble assez forte au début, s'apaise peu à peu et finalement la seconde lecture du bill est adoptée sans vote.

Laurier s'élève contre les accapareurs et contre le bureau des vivres

En se levant, mercredi, pour parler sur la question de la création du bureau des vivres, Sir Wilfrid Laurier a commencé par dire quelques mots sur la guerre qu'il prévoit très longue encore. Si la bataille actuelle, dit-il, est désastreuse pour les Alliés et que les Allemands entrent à Paris, ce ne sera pas pour cela la fin de la guerre. Français et Anglais se battront jusqu'à la fin. Le chef de l'opposition attire l'attention sur ce fait que jusqu'à présent, il n'y a pas eu une seule action décisive, à l'exception de la bataille de la Marne.

Parlant ensuite de la question des vivres au Canada, M. Laurier dit que les prix montent toujours et que ceci est dû principalement à l'accaparement opéré par les compagnies. Le bureau des vivres n'a pris aucune mesure énergique pour faire baisser les prix et il n'a accompli que très peu de travail efficace. Il faut dire à la louange de M. Hanna qu'il n'était pas payé, mais il s'était entouré d'un personnel coûteux, dont certains membres recevaient jusqu'à $4,500 par année. Après la démission de M. Hanna, une réorganisation du bureau a été faite et les dépenses ont encore été augmentées. Le chef de l'opposition déclare que les salaires pour le bureau de contrôle s'élèvent à la somme extravagante de $200,000 par année. Ce fameux bureau comprend: un directeur de la conservation des vivres, M. Thompson; un directeur de la production des vivres, M. Dunning; un directeur du travail agricole, M. McGregor. Les pouvoirs et les devoirs de ces trois directeurs n'ont jamais été délimités.

Sir George Foster répond que la direction du bureau des vivres appartient en réalité à l'honorable Rowell, président du conseil privé, qui est malheureusement absent. Il existe déjà assez de misère dans le pays, ajoute-t-il, sans que l'on donne libre cours à l'opinion que l'augmentation des prix est due principalement aux spéculateurs et aux accapareurs. En fait, ceux-ci n'ont joué qu'un très petit rôle, d'après notre ministre du Commerce, qui leur accorde bien volontiers l'absolution.

Les droits de douane sur les instruments agricoles

M. F. S. Cahill, de Pontiac, préconise la suppression des droits de douane pour favoriser une plus grande production agricole de la part des fermiers.

Le Dr Clark l'appuie, naturellement, et fait un appel vibrant pour supplier le ministère de ne pas limiter la suppression des droits aux tracteurs et de l'étendre à toutes les machines agricoles.

M. W. F. Cockshutt, de Brantford, qui est à l'antipode du Dr Clark en matière de tarifs, rappelle qu'il est entendu que le gouvernement unioniste doit laisser toutes ces questions en suspens pendant la guerre. Le maintien de la paix et de l'harmonie dans le grand parti exige qu'il en soit ainsi.

L'opposition rit et la Chambre s'ajourne.

Jean-Louis L.

On a prétendu sans preuves d'ailleurs, que les ancêtres de M. Borden—il y a longtemps de cela—étaient des Bourdon et d'origine française. "Si c'est exact, dit le Nationaliste, *on peut parier que ses pères auraient de la difficulté à reconnaître pour leur fils ce faux... bourdon."*

* * *

Plusieurs de nos compatriotes franco-américains occupent le poste d'interprètes dans l'armée américaine et leur connaissance des deux langues est fort appréciée.

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

Une "Journée des Ecoles"

Est-il besoin d'exposer les raisons qui nous font reprendre aujourd'hui cette rubrique depuis trop longtemps absente des colonnes du Patriote? Elles sont nombreuses et aisées à comprendre.

Notre association a pour mission de s'intéresser à une foule de questions qui ne s'éclaircissent et ne pénètrent les esprits qu'à force de les retourner dans tous les sens.

L'idée même qui a présidé à sa formation: l'union des Franco-Canadiens pour la défense de leurs intérêts religieux et nationaux, a besoin d'être rappelée fréquemment, sous une forme ou sous une autre.

Le stimulant nécessaire à l'action des cercles locaux doit être fourni constamment par l'exemple de ce qui se fait un peu partout à travers la province.

Dès qu'on cesse de parler de l'A. C. F. C., le public est vite sous l'impression qu'il ne s'y fait rien. Or ce n'est pas toujours vrai. Ainsi le Comité Exécutif a fait peu de bruit depuis deux mois et demi, ce qui ne l'a pas empêché de travailler beaucoup. Il s'est réuni toutes les semaines, et d'une séance à l'autre, les événements se sont chargés de lui tailler de la besogne.

La question de l'éducation à elle seule, sans parler des autres, soulève une foule de problèmes graves qui demandent une sérieuse étude. Nous avons à peu près constitué notre Comité d'Education et les spécialistes qui en font partie seront en mesure de rendre de grands services à leurs compatriotes sur ce terrain, qui demeure toujours le plus important pour nous.

L'éducation est devenue d'actualité aujourd'hui plus qu'elle n'a jamais été; la lutte autour de l'école bilingue et catholique n'a jamais été aussi ardente. Nous subissons actuellement une offensive de large envergure. Il n'est que temps de préparer nos armes et nos munitions. La guerre s'annonce longue et acharnée.

Le moment n'est plus aux discours ni aux lamentations, mais aux actes. Il faut aider nos écoles, et d'une façon pratique, en leur fournissant ce qui leur manque le plus: des institutrices bilingues. Pourquoi tous les cercles locaux de l'A. C. F. C. n'auraient-ils pas une "Journée des Ecoles", dont le produit serait affecté à cette oeuvre vitale? L'idée a été émise dernièrement et elle a rencontré tout de suite l'approbation. Elle est appelée, croyons-nous, à une grande popularité. Nous en reparlerons.

Donatien FRÉMONT,
Chef du Secrétariat.

Le projet d'une association de commissaires d'école franco-canadiens est en bonne voie de réalisation.

De divers côtés on nous demande où en est le projet de la fondation d'une association de commissaires d'école franco-canadiens, lancé au lendemain de la convention de Saskatoon, et qui répond si bien aux vœux de tous. Nous pouvons dire que le projet est en bonne voie d'exécution. Un comité provisoire a été constitué et se dispose à prendre la tête du mouvement. Que nos amis se rassurent: ils entendront parler de lui d'ici peu.

Si nos compatriotes catholiques de langue anglaise comprenaient bien le jeu des Orangistes ils sauraient mieux pourquoi ces derniers cherchent toujours à faire croire que la langue anglaise est menacée par les Canadiens français. Les Orangistes eux ont compris que si les catholiques du Canada restaient unis ils seraient une force avec laquelle il faudrait compter. Divisés, leurs efforts s'annulent et le champ est libre pour la persécution.

Un manifeste antifrançais et anticatholique

Le Comité Exécutif de la "Saskatchewan School Trustees Association" essaye de justifier le renvoi de son secrétaire, M. John McCarthy, en publiant un manifeste dans lequel il donne libre cours à sa haine fanatique contre le français et la religion catholique.

A une réunion du comité exécutif de la *School Trustees Association*, qui a eu lieu à Régina le 26 mars, M. John McCarthy, secrétaire de l'Association, a été congédié dans les formes et l'on a nommé, pour le remplacer, M. J. H. Cunningham.

Une motion a été adoptée à l'unanimité lui enjoignant d'avoir à restituer les livres, les papiers et l'argent de l'association en sa possession, faute de quoi il serait immédiatement poursuivi.

Le même jour, le comité exécutif a présenté au gouvernement les résolutions passées à la convention de Saskatoon. En l'absence de l'honorable Martin, retenu par la maladie, il a été reçu par l'honorable Sam. Latta et le sous-ministre Blacklock.

Le secrétaire de l'Association, M. John McCarthy, n'était pas présent, bien qu'il eût été notifié de cette démarche par lettre recommandée.

Le Comité Exécutif de la Saskatchewan School Trustees Association a envoyé aux commissaires de la province le manifeste suivant:

A la suite de la convention de l'Association des commissaires d'école de la Saskatchewan tenue à Saskatoon, les 20 et 21 février, John McCarthy, ancien secrétaire de la convention, a adressé des lettres aux délégués à la convention et aux membres élus du Comité Exécutif. Dans ces lettres, il prenait sur lui de prétendre que la convention était illégale parce que la majorité des délégués n'étaient pas élus à l'assemblée annuelle des contribuables, tel que stipulé par la constitution. Il insinuait que les membres du Comité Exécutif n'étaient pas légalement élus et qu'ils ne formaient pas un comité légalement constitué. Il a pris également sur lui de vérifier quels districts d'école avaient élu leurs délégué, à l'assemblée annuelle et suggéré aux différents districts qu'il serait probablement nécessaire de convoquer une nouvelle convention de délégués dûment qualifiés.

M. McCarthy a agi ainsi sans l'autorisation du Comité Exécutif et de sa propre initiative. Il s'est efforcé de détruire l'effet de la convention, de nuire à la Saskatchewan School Trustees Association et de discréditer son Comité Exécutif, dans le but de favoriser les intérêts d'une petite minorité mécontente des résultats de la convention.

Par la clause 2 de la constitution, le mot "membre" signifie un délégué nommé par les contribuables à leur assemblée annuelle, qui occupe une charge administrative reconnue par la Loi scolaire ou la Loi de l'éducation secondaire. Par la clause 113 de la Loi des écoles, pouvoir est donné au bureau des commissaires de dépenser une somme mentionnée pour être membre de toute association de commissaires d'école organisée dans la province; la même clause stipule que le bureau, "avec l'approbation des contribuables à leur réunion annuelle, peut nommer l'un de ses membres pour assister à la convention des commissaires et peut payer ses frais de voyage et de déplacement à cet effet." La clause de la constitution exigeant que les membres de l'association soient élus annuellement par les contribuables n'a jamais été en vigueur. L'association s'est développée par bonds si rapides que depuis un certain nombre d'années, la pratique reconnue a toujours été que quand un commissaire était nommé sous le sceau de son district scolaire, il avait voix consultative et délibérative à la convention. Aucune objection n'a été faite contre cette façon de procéder à la convention de Saskatoon. Les lettres de créances ont été reçues par un comité des lettres de créances et tous ceux qui ont présenté leurs lettres de créances ont été reçus comme membres et ont obtenu le droit de vote.

Les résolutions de l'association n'ont pas d'effet législatif; elles sont seulement les expressions de l'opinion des commissaires de la province. Que les délégués aient été nommés à la réunion annuelle des contribuables ou qu'ils aient été élus par les membres du bureau eux-mêmes peu importe, du moment que les délégués étaient des commissaires ou des officiers d'après la Loi des écoles.

Non seulement ceci a été reconnu; mais le comité exécutif, à Saskatoon, s'est réuni avant la convention, il a discuté la question et décidé que tous les délégués dûment nommés sous le sceau seraient admis comme délégués.

De plus, le 15 janvier 1917, M. McCarthy a envoyé une lettre circulaire aux districts scolaires de la Saskatchewan, les informant qu'à la convention de 1917 il ne serait pas nécessaire que les délégués aient été nommés à l'assemblée annuelle et qu'il suffirait d'une simple note de l'un des officiers du district et du droit d'inscription de $1.00 pour être qualifié comme délégué.

La preuve que ceci était un principe reconnu même chez les amis de M. McCarthy peut être fournie par ce qui suit:

Le 30 janvier, *Der Courier*, journal allemand publié à Régine, renfermait un article éditorial sur le sujet, attirant sérieusement l'attention des citoyens allemands sur la convention de Saskatoon et référant à des articles qui devaient paraître dans le même journal du 6 février. Dans un article publié par *Der Courier* sous le titre: "En avant pour la Convention des commissaires d'école à Saskatoon" nous relevons le paragraphe suivant:

"Dans tous les districts où la réunion annuelle des contribuables n'a pas élu de délégués, le bureau d'école peut en nommer. Suivant les règlements de l'organisation des commissaires d'école, quiconque remplit une charge exécutive dans son district tel que reconnu par la loi peut être admis comme délégué. Ce qui revient à dire que chaque district peut envoyer ses trois commissaires et son secrétaire-trésorier, soit en tout quatre délégués."

Le *Patriote*, journal français publié à Prince-Albert, avait le même jour, c'est-à-dire le 30 janvier, un article éditorial dont nous extrayons ce qui suit:

"Que toutes les commissions scolaires où nos Franco-Canadiens sont en majorité ou en mesure d'exercer une influence quelconque *se remuent. Je pense qu'ils peuvent avoir autant de délégués que possible* à Saskatoon les 20 et 21 février. (Les mots soulignés n'ont jamais paru dans le *Patriote*). La constitution de l'Association ne limite pas le nombre des délégués que peut envoyer chaque district scolaire. Elle dit simplement qu'il devra payer une piastre par année pour chaque délégué... Si les Franco-Canadiens de la Saskatchewan comprennent leur devoir, comme nous en avons l'assurance, c'est deux ou trois cents délégués de nos districts scolaires qui se trouveront réunis à Saskatoon."

Il est intéressant de noter que les deux articles ont paru à la même date. D'après le *Saskatchewan Courier*, il y avait à la convention environ 900 délégués de langue allemande et 150 ou 200 délégués de langue française, ce qui avec les autres délégués non anglais, faisait une représentation totale de 1.100 à 1.200 délégués non anglais. Les districts scolaires de langue anglaise avaient également envoyé une représentation considérable, de sorte que 3.100 délégués inscrits, approximativement, assistaient à la convention.

Les résolutions adoptées le furent à l'unanimité, à l'exception de la résolution No. 10, qui était la suivante:

"Qu'aucune langue autre que l'anglais ne soit enseignée durant les heures de classe dans n'importe quelle école qui tombe sous les disposition de la Loi des écoles".

La seule opposition à cette résolution vint des délégués français, la majorité des autres délégués non anglais votant en faveur de son adoption, laquelle fut ratifiée par une écrasante majorité.

Apparemment, tout s'est passé d'une manière satisfaisante, et cependant John McCarthy, le secrétaire, a écrit les lettres dont il est question plus haut. A John McCarthy, qui est membre de l'Eglise catholique romaine et à l'Eglise catholique romaine dont il est l'instrument, nous tenons à dire très sérieusement: "Ne touchez pas aux libres institutions scolaires de la Saskatchewan, ou il y aura du grabuge" (*Hands off the free educational institutions of Saskatchewan, or there will be trouble*). Les délégués à la convention de Saskatoon étaient des hommes sérieux, fermes dans leur conviction et rigides dans leur détermination. Nous pensons qu'une crise existe actuellement dans les affaires de cette province et que nous avons à régler d'une façon définitive dès maintenant la question des langues. Laisser les conditions actuelles exister cinq autres années, ce serait rendre l'Ouest pratiquement étranger.

Nous terminerons cette communication par les mots de Sir John Willison dans son ouvrage fameux, "La vie de Sir Wilfrid Laurier dans le parti libéral", où il cite Lord Durham disant, au sujet de la question des langues en l'an 1839:

"La différence de langues engendre des malentendus encore plus funestes que ceux qu'elle occasionne dans le domaine des opinions: elle aggrave les animosités nationales en présentant les événements quotidiens sous des jours entièrement différents. Le faux exposé politique des faits est l'un des incidents d'une presse libre dans tout pays libre: mais chez les les nations où tous parlent la même langue, ceux qui reçoivent un faux rapport d'un côté ont généralement quelques facilités d'apprendre la vérité de l'autre. Dans le Bas-Canada, où les journaux anglais et français expriment des opinions adverses et où une petite portion seulement de la population peut lire aisément les deux langues, ceux qui sont trompés sont rarement en mesure de profiter des moyens de correction. Il est difficile de découvrir la perversité avec laquelle les faux rapports sont habituellement faits et les grossières illusions qui trouvent crédit parmi le peuple. Ces gens vivent ainsi dans un monde de malentendus, dans lequel chaque parti est dressé contre l'autre, non seulement par la diversité de sentiments et d'opinions mais par la croyance positive en un assemblage de faits entièrement différent."

Signé, au nom de la Saskatchewan School Trustees Association, par tous les membres du comité exécutif présents:

Jas. F. BRYANT,
W. F. GOULDEN,
Rev. A. J. LEWIS,
W. A. K. REID,
J. H. HOLMES,
A. G. HOPKINS,
A. J. SPARLING,
Jos. NEEDHAM.

SIMPLES NOTES

Son Eminence le cardinal Bégin a ordonné des prières publiques pour "obtenir la victoire pour les alliés et la paix pour le monde" dans la grande bataille qui se livre sur le front ouest. Mgr Bruchési en a fait autant dans l'archidiocèse de Montréal.

* * *

Les Fils de l'Empire, un nouvel ordre "impérial", qui vient de se constituer à Monréal, entreprennent une agitation pour l'établissement d'un système national d'écoles publiques dans tout le Canada, et spécialement, déclarent-ils candidement, pour promouvoir ce qu'ils appellent une amélioration de l'instruction publique dans la province de Québec. Ces gaillards-là sont évidemment les cousins germains, sinon les frères, des Fils de l'Angleterre qui opèrent à Saskatoon.

* * *

Une rumeur fondée dit qu'un député unioniste de l'Ontario proposera à la Chambre, sous prétexte d'économie, la suspension de publication de l'édition française des débats aux Communes. On croit que cette fois-ci du moins les anti-français se cogneront le nez sur un mur.

* * *

D'après un nouveau règlement du département de l'Education pour la Saskatchewan, tous les instituteurs et institutrices qui ne sont pas sujets britanniques devront prêter le serment d'allégeance avant le 30 juin.

* * *

A la demande de M. C.-E. Bonin, consul général de France au Canada, le gouvernement français vient de donner à la bibliothèque municipale de Montréal par l'entremise du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, quatorze gravures provenant du musée du Louvre et représentant des chefs-d'oeuvre des maîtres français.

* * *

On a exprimé l'excellente suggestion que les députés canadiens français, au cours de la présente session, devraient toujours parler le français à la Chambre. La langue française est officielle et tant pis si la majorité des autres députés ne peuvent la comprendre.

* * *

M. Arthur Dansereau, rédacteur en chef de la Presse, de Montréal, vient de mourir à l'âge de 74 ans. C'était un vétéran du journalisme canadien français. Il avait fait ses premières armes à la Minerve.

* * *

Il a été pris en tout, en 1917, 11.199 homesteads. Le département de l'Intérieur s'occupe activement de faire arpenter de nouvelles terres, en vue de l'affluence probable des colons à la conclusion de la paix.

* * *

Le juge Duff a décrété que les étudiants en théologie protestants seront conscrits. Le jour n'est pas loin probablement où l'on fera la même chose pour les séminaristes catholiques. Il y a déjà le cas d'appel d'une cinquantaine de séminaristes tonsurés.

* * *

Dans la Libre Parole, *de Paris le général Humbel demande l'assignation devant les tribunaux de tous les politiciens français qui ont fait partie d'un ministère depuis le début de la guerre. Ainsi tous les chefs de la franc-maçonnerie, du radicalisme et du socialisme y passeraient, parce que tous se sont plus ou moins solidarisés avec Malvy.*

* * *

"Nous inclinons à penser dit la Patrie, *que la loi militaire a déçu même ceux qui l'ont votée."*

* * *

La grande Loge d'Orange de la province de Québec, dans sa 69e convention annuelle à Montréal réclame, par résolution, l'établissement d'un système national d'instruction publique neutre et obligatoire, dans la Province. Ces bons orangistes!...

Un message du Pape: "Que la paix soit avec vous"

Le souverain pontife Benoît XV envoie à l'Amérique un message de Pâques, par l'entremise de la Presse Associée. En voici le texte:

"La première parole du Seigneur à ses disciples, après sa résurrection, après avoir souffert les tortures de la passion, a été celle-ci: "Que la paix soit avec vous!" Jamais le monde pour lequel s'est sacrifié n'a eu un si pressant besoin de paix.

"En cette occasion solennelle on ne peut faire de meilleur souhait au pays si cher à nos cœurs que de demander au divin Rédempteur d'exaucer le désir de tous, de faire disparaître la haine qui existe aujourd'hui et d'accorder au monde une paix durable basée sur la justice, la crainte de Dieu et l'amour de l'humanité, qui donnera au monde une nouvelle organisation des peuples, sous l'égide de la vraie religion, pour aspirer à une civilisation plus noble, plus pure et plus charitable.

"C'est ainsi que nous voulons remplir le dernier commandement du Christ à ses apôtres: "Allez dans le monde entier prêcher l'Evangile à toute créature."

Aux détracteurs des Canadiens

Le *Manitoba* lance cette apostrophe à ceux qui passent leur temps à injurier les Canadiens:

"Il est à croire que votre haine de tout ce qui est français et catholique, passe avant votre patriotisme et vos devoirs envers l'empire.

"Préférez-vous que les Canadiens français restent chez eux?

"Souffrez-vous chaque fois que vous voyez grossir le nombre de nos recrues?

"Craignez-vous qu'ils fassent leur devoir, de peur de ne pouvoir plus tard crier contre eux et les ostraciser davantage?

"Vraiment, à vous lire, à vous voir agir et à vous entendre, on le croirait.

"Eh bien, dites-le donc franchement et montrez-vous tels que vous êtes."

Les dangers auxquels fait face l'empire anglais ont-ils le moindrement diminué la rigueur des règlements anti-français et anti-catholiques dans l'Ontario.

La gravité de la situation, la cause de la civilisation, les besoins de l'Angleterre et de la France ont-ils empêché le gouvernement Norris au Manitoba de [illegible] l'abolition de la langue française dans les écoles?

La protection des petites nationalités de l'Europe tient-elle tellement à cœur à la majorité de ce pays, qu'elle ait fait le plus petit effort pour respecter la langue maternelle et la conscience religieuse de ses citoyens?

Est-ce l'amour de la petite Belgique [illegible] [illegible] pousse les [illegible] de la Saskatchewan à [illegible] catholique [illegible] français [illegible] le français sur le [illegible]?

Est-ce l'amour de la concorde, le salut de l'Empire et le désir de la victoire des Alliés qui ont déterminé la grande loge orangiste à Winnipeg [illegible] de "[illegible] école"; mais de faire encore un pas en avant dans la voie de la provocation, [illegible] auprès du [illegible] [illegible]

Quelle différence [illegible] entre cela et la fameuse [illegible] de "chiffon de papier" que l'on a tant reproché [illegible] pouvoir Allemand?

Est-ce le dés[illegible] tente de [illegible] et de l'union dans ce pays en même temps que l'intérêt de la cause des Alliés qui inspirent le *Free Press* dans sa page éditoriale, où tous les jours s'étale en termes insidieux une campagne sournoise et funestement habile contre la mentalité et les aspirations légitimes de la race française au Canada?

Trois fois plus d'aumôniers pour l'armée américaine

Le général Pershing, en France, appuie le nouveau bill des aumôniers actuellement devant le congrès: "Il ne faut rien négliger, dit-il, de ce qui peut contribuer à rendre nos troupes les plus valeureuses du monde. Je suis persuadé que le personnel que nous avons n'a jamais été égalé jusqu'ici. La conduite est excellente. Cependant les difficultés à surmonter sont si grandes, il y faudra tant de courage et de dévouement que seul un idéal sublime pourra suffire à nos hommes. Or pour accomplir cette tâche et répondre parfaitement à la confiance que mes concitoyens ont placée en moi, je crois qu'il est sage de faire appel aux églises de notre pays."

Le nouveau bill demande de tripler le nombre des aumôniers, c'est-à-dire d'en nommer un par 1,200 hommes.

L'offensive en Saskatchewan

Le titre peut paraître étrange et détonner à côté de ceux qui décrivent les progrès de la grande offensive allemande en Picardie; mais il faut bien tenir compte des réalités, de toutes les réalités. Or la réalité brutale en notre pays, c'est que la grande guerre n'a point atténué les conflits de race, qu'elle n'a pas enrayé les offensives anti-françaises et que leurs plus ardents protagonistes se trouvent au contraire parmi les plus virulents champions de la liberté (en paroles et en Europe.)

La lutte se poursuit d'un bout à l'autre du pays mais l'offensive de la Saskatchewan paraît particulièrement se prononcer. Là comme dans l'Ontario, c'est naturellement l'orangisme qui bat la marche, ou qui du moins s'en vante. On s'attaque à l'école bilingue sous toutes ses formes. Encore que la loi actuelle fasse une différence entre le français et les autres langues non-anglaises, le fanatisme les confond dans le même assaut. Il l'a manifesté de la façon la plus claire au dernier congrès de commissaires d'écoles où l'on a crié à M. Gravel: Non! Non! pas de distinction entre le français et les autres langues! où l'on a hué un prêtre français qui portant encore l'uniforme des poilus, réclamait le respect de la langue des héros de Verdun.

Signalant les [illegible] [illegible] [illegible] jadis l'inspiration [illegible] grande loge orangiste de la Saskatchewan vient [illegible] [illegible] cette communauté [illegible] [illegible] totale [illegible] [illegible] ont réussi à [illegible] [illegible] les 6 et 7 [illegible] ces textes [illegible] [illegible] [illegible] l'école commune [illegible] [illegible] [illegible] destruction de [illegible] [illegible] elle y ajoute [illegible] *ENGLISH* [illegible] *la Saskatchewan* [illegible] *à l'agitation* [illegible] *association* [illegible] *s'inspirant des mêmes principes. Qu'il soit donc résolu que nous insistons fortement auprès du gouvernement provincial pour que, d'accord avec une opinion publique bien marquée, il interdise l'enseignement de TOUTE LANGUE AUTRE QUE L'ANGLAIS dans les écoles de cette province et aussi qu'il fournisse une série de livres uniformes pour toutes les écoles primaires de la province."*

Le *Régina Leader* ajoute que tout ceci a été adopté à l'unanimité et que *"c'est l'intention des Orangistes de la Saskatchewan de poursuivre une active campagne contre les écoles séparées et le bilinguisme."*—Nous sommes donc avertis.

* * *

Une autre manœuvre que signale le courageux et très averti *Patriote de l'Ouest*, sera sûrement utilisée par les Orangistes, si elle ne se rattache pas déjà, par quelque côté, à leur plan de campagne. Le Dr H.-W. Fogin, de l'Etat de Washington, a été chargé par le gouvernement de la Saskatchewan de faire une enquête sur les écoles de la province. Il a préparé un volumineux rapport qui contient, au milieu de bonnes choses, des suggestions très dangereuses pour les minorités. Il y recommande, par exemple, d'interdire tout enseignement d'une langue autre que l'anglais pendant les heures régulières de classe (et c'est le vœu déjà formulé par les adversaires les plus habiles du bilinguisme); il a une formule qui aboutirait à la suppression des écoles séparées: il demande l'établissement dans chaque municipalité rurale d'un SEUL district scolaire, *one SINGLE municipal school district;* il propose la réorganisation des commissions scolaires, dont le territoire serait très étendu, de façon à augmenter de beaucoup l'influence gouvernementale au détriment de celle des pères de famille.

La rapidité et la précision avec lesquelles le *Patriote de l'Ouest* signale ce nouveau danger montrent que nos compatriotes se tiennent sur leurs gardes. Ces manœuvres répétées, méthodiquement poursuivies, devraient dissiper chez nous les dernières illusions de ceux qui s'imaginent que l'explosion de décembre dernier n'était qu'une tactique électorale.

Nous sommes en face d'une campagne tenace, qui se poursuit d'un bout à l'autre du pays, qui s'est affirmée jusque chez nous avec M. Nicholson, qui se rattache à toutes les luttes que nous avons subies depuis un siècle et qui, selon toute probabilité, ira s'accentuant.

Nous n'avons qu'à étudier—*et à pratiquer surtout*—les meilleurs moyens de résistance.

—(*Le Devoir*).

Omer HÉROUX.

Les Etats-Unis ont un moyen assez ingénieux de faire contribuer toutes les bourses à l'emprunt national: on y a institué le timbre de guerre. C'est une petite franco-américaine de New-York, Marguerite Allaire, âgée de 12 ans, qui obtient le premier prix pour avoir vendu le plus grand nombre de carnets.

Livres de chez nous

"Etudes et appréciations" (1) par Mgr L.-A. Paquet

Voilà un ouvrage très intéressant et qui fera du bien.

Mgr Paquet est un théologien et un patriote. Au milieu des passions qui s'agitent, des haines qui se dressent contre nous, des intrigues qui s'ourdissent contre la cause canadienne française, il fait entendre avec prestige et autorité la voix sereine de la philosophie dans la discussion de nos problèmes nationaux.

Les articles de l'éminent théologien canadien publiés à l'occasion dans une revue ou un journal sont toujours remarqués: groupés ici sous le double titre de "patriotisme et nationalité—philosophie et religion" il forment un solide ouvrage de défense de la tradition canadienne, une œuvre qui répond parfaitement au désir de l'auteur de servir la cause de l'Eglise et les meilleurs intérêts du pays.

(1) *Etudes et appréciations*. Mélanges canadiens, par Mgr L.-A. Paquet, de l'Université Laval. Volume de 350 pages. En vente chez l'auteur à l'Université Laval de Québec. Prix 75 sous.

Deux bons opuscules d'éducation

Nous accusons réception de "*La bonne maîtresse*" et "*Education des enfants*" deux jolis opuscules publiés par M. l'abbé J. Ovide Cliche, vicaire à St-Frédéric de la Beauce, P.Q., que nous recommandons à nos lecteurs. Ces pages contiennent d'excellents conseils sur l'éducation. Prix chez l'auteur 15c et 10c respectivement.

"Chez nos gens" par M. Adjutor Rivard

Ce nouveau recueil de tableaux et récits du terroir canadien, par M. Adjutor Rivard, était depuis longtemps attendu des amateurs et du public. La première édition coquettement faite pour bibliothèque, ainsi que pour cadeaux, souvenirs ou récompense scolaire en est aujourd'hui mise en vente par les éditeurs, l'Action Sociale Catholique, aux prix suivants: 40 sous l'unité, en librairie, et 45 sous, franco par la poste; $3.50 la douzaine et $27.00 le cent, frais d'expédition en plus.

Dans quelques semaines, les éditeurs seront en mesure d'offrir le même volume, gracieusement relié, à des conditions qui permettront d'en faire une récompense de haut goût aux écoliers canadiens, pour les distributions de prix, en fin d'année.

S'adresser au Secrétariat général des Oeuvres A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

Les Vétérans de la Grande Guerre soumettent au gouvernement des propositions inacceptables

Les délégués des Vétérans de la Grande Guerre ont eu, la semaine dernière, une conférence avec M. Borden et plusieurs de ses collègues. Ils leur ont exposé leurs opinions sur la question des étrangers ennemis. Ils demandent que les étrangers d'origine ennemie soient employés à des travaux d'importance nationale et que leur paie au-dessus de celle du soldat canadien revienne au gouvernement; que le service militaire s'applique à tous les étrangers alliés; que la seconde classe ne soit pas appelée avant le règlement satisfaisant de la question des étrangers; qu'aucun étranger ennemi ne puisse tenir un emploi public; qu'on établisse un bureau d'inscription pour les étrangers, alliés et ennemis; que tous les journaux étrangers ennemis soient supprimés.

M. Borden n'a pas cru pouvoir accepter ces propositions, étant d'avis que de semblables mesures diminueraient la production dans l'Ouest Canadien et qu'elles étaient contraires aux lois internationales.

Les vétérans se sont retirés très désappointés.

La foi des soldats franco-américains

Les soldats franco-américains ont un esprit de foi magnifique. Ils ne font pas un vain étalage de leur religion, mais ils font bien ce qu'ils doivent faire. On nous raconte que, lors du transport d'un assez fort contingent des soldats d'Ayer aux camps du sud, l'un des nôtres—nous ne savons pas son nom—pensa vers 10 heures du soir que c'était à peu près la limite du temps de la prière. Il parcourut le char, en demandant à chaque banquette: "Y a-t-il des catholiques ici? Venez avec moi en avant, on va dire le chapelet." Ils furent vingt qui dirent le chapelet à haute voix sur les premiers sièges du char dans le silence et l'admiration de leurs compagnons.

—*La Semaine paroissiale.*

La question de l'Education dans la province de la Saskatchewan

II

POURQUOI N'APPRENDRE QUE L'ANGLAIS ?

Mais on ne cesse de répéter: "Nous formons partie d'une colonie britannique", et on en conclut que tous les Canadiens ne doivent apprendre que l'anglais.

Sans doute le Canada est une colonie de l'Angleterre, mais est-ce que cela peut et doit nous empêcher de vouloir parler le français, la langue de Corneille et de Racine, de Bossuet et de Molière, cet idiome riche et glorieux que voulut parler le Marquis de Lorne en mettant le pied pour la première fois sur le sol canadien? "Je tiens, dit-il ce jour-là, en réponse à l'adresse de bienvenue qu'on lui présentait, je tiens à exprimer mes sentiments dans ce beau langage qui, dans tant de pays et depuis tant de siècles, a été regardé comme le type de l'expression concise, notte et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine."

Cela nous dit seulement que nous devons apprendre et parler l'anglais. C'est ce que nous voulons et nous comprenons qu'en nous rendant maîtres de cette langue, *tout en conservant la nôtre*, nous avons tout à gagner.

Cette manière de voir, du reste, a toujours été celle des Canadiens français depuis la conquête.

Déjà en 1815, M. Robert, le supérieur du Séminaire de Québec, écrivait que "la connaissance de la langue anglaise devait faire partie de l'éducation de tous les jeunes gens du Canada."

Et Lord Durham en 1838 disait: "Il y a dans Québec dix fois autant d'enfants français qui apprennent l'anglais qu'il y a d'enfants anglais qui apprennent le français."

Nous pourrions affirmer qu'aujourd'hui il y a cinquante Canadiens français qui apprennent l'anglais pour un Anglais qui daigne apprendre le français.

Mais de là il y a un abîme à la conclusion que tirent quelques-uns de nos concitoyens qui ne veulent absolument que l'enseignement de l'anglais dans nos écoles. Ils veulent qu'on fasse ici ce qui ne se fait à peu près nulle part dans l'Empire Britannique.

Ne savent-ils pas qu'un million de Gallois, en plein pays anglais, parlent encore le gallois et qu'une grande partie de ces sujets britanniques ne savent pas un mot de la langue de l'Empire ?

Et ces habitants du pays de Galles ont débordé les limites de leur pays comme les gens de Québec ont débordé dans l'Ontario, dans les Provinces maritimes, dans l'Ouest, et ils ont occupé le comté anglais de Mammouthshire. Et dans ce comté, aussi bien que dans le pays de Galles, il y a un système d'école publique bilingue.

Ne savent-ils pas que 700,000 Irlandais parlent le gaélique irlandais et que, depuis quelques années surtout, on travaille, avec autant d'ardeur que de raison, à remettre en usage l'ancien idiome national?

Ne savent-ils pas que 200,000 Ecossais parlent encore le gaélique écossais ?

Pourquoi alors reprocher aux Canadiens français de vouloir conserver leur langue quand, dans les Iles Britanniques même, le même désir se manifeste et s'exécute ?

Ne savent-ils pas que la place faite à la langue hollandaise dans le régime administratif et scolaire de l'Union Sud-Africaine est la réfutation la plus éclatante du système qu'ils veulent introduire au Canada ? La liberté qu'ils osent refuser aux Canadiens français et que ceux-ci doivent avoir méritée par cent cinquante ans de loyauté à l'Empire, les Anglais—les Anglais civilisés de l'Europe—l'ont accordée avec plaisir et sans réserve aux nouveaux sujets britanniques de l'Afrique-Sud. Là l'anglais ou le hollandais peut être la seule langue de communication et d'enseignement dans les écoles, au choix des parents. Les moyens nécessaires pour la bonne formation des professeurs bilingues ont été pris avec le plus grand soin. La langue de ceux qui, pendant des années, furent les ennemis acharnés de l'Angleterre, est traitée avec la même libéralité que celle des vainqueurs dont la générosité est appréciée et déjà récompensée.

Ne savent-ils pas, nos anglicisateurs à outrance, que l'Ile de Malte a trois langues officielles toutes trois enseignées dans les écoles, que dans les îles de la Manche, le français prédomine ?

Et ce qui se fait dans ces colonies de l'Empire, ce qu'on voudrait empêcher de se faire ici, se fait à peu près partout.

La Belgique n'est-elle pas une nation homogène et prospère. Et cependant elle se compose de quatre éléments distincts.

La Suisse, qui est située au milieu des peuples les plus puissants de l'Europe, et qui a réussi à maintenir, pendant plusieurs siècles, sa parfaite indépendance, n'est-elle pas composée de diverses nationalités? N'est-il pas beau de voir ces trois petits peuples éparpillés dans leurs montagnes altières, ou groupés dans les vallées ou sur les rives de leurs lacs magnifiques, apprenant et parlant librement trois des langues modernes les plus populaires: le français, l'italien et l'allemand, et conservant religieusement leurs coutumes et leurs traditions, travaillant tous, la main dans la main, à maintenir intacte l'intégrité de leur territoire ?

Et pourquoi ces gens qui ne parlent pas tous la même langue n'aimeraient pas également leur pays, ne travailleraient pas avec la même ardeur à son progrès et à son développement, ne seraient pas animés de la même loyauté envers l'autorité qui les gouverne ?

Dans la partie septentrionale de l'Ecosse, on ne parle que le gaélique. Et ces Ecossais sont-ils moins loyaux que les Irlandais qui font usage de la langue anglaise ? Si c'était le cas, la reine Victoria, en 1849, n'aurait pas écrit à l'hon. Marquis de Landsdowne, ministre de l'éducation, cette remarquable lettre dans laquelle elle exprime son espoir que "le gaélique sera enseigné dans toutes les écoles de l'Ecosse de même que l'anglais. Rien, dit-elle, ne peut contribuer aussi efficacement à la conservation du bon caractère écossais." Et dans la même lettre, elle affirme aussi que son désir est que les Gallois apprennent leur langue aussi bien que l'anglais.

Dans le pays de Galles, on s'est rendu à ce désir de la Souveraine, on parle le gallois et nulle part ailleurs le Roi n'a de plus fidèles sujets. C'est même de ce pays que vient le Premier ministre actuel de l'Angleterre et c'est lui qui a lutté toute sa vie pour que ses compatriotes demeurent fidèles à leur idiome national.

Pourquoi ne nous serait-il pas permis de faire ici ce qui se fait à peu près partout dans l'Empire Britannique ? Il dit:

Et nous ne le demandons même pas, nous ne l'exigeons même pas! Nous n'osons pas même le demander à des concitoyens qui devraient avoir plus de largeur de vues! Nous nous contentons de leur dire: Laissez-nous au moins le peu que nous accorde la loi mesquine qui nous régit. Cette loi permet à nos enfants d'apprendre d'abord assez de français pour être en état de réciter leurs prières correctement dans la langue de leurs pères et de leurs mères, de pouvoir lire et écrire aux auteurs de leurs jours dans la langue dont ces bons parents se sont servis pour inculquer à leurs enfants l'amour de Dieu et de la patrie. Et ensuite, ces enfants seront obligés par cette loi de n'en apprendre que l'anglais et de tout apprendre en anglais.

Voilà tout ce que l'on nous accorde et encore, aux yeux de quelques-uns, c'est trop et on veut nous l'enlever sans songer qu'on blesse ainsi nos sentiments les plus légitimes, qu'on fait preuve d'une mesquinerie, d'un étroitesse d'esprit inconnues dans toutes les parties de l'immense Empire britannique, qu'on enlève dans le cœur de ceux qui sont ainsi privés de leurs droits et qui en souffrent, l'amour d'un drapeau qu'on prétend être l'emblème de toutes les libertés légitimes.

Et pourquoi ne serions nous pas de loyaux sujets de Sa Majesté tout en sachant une autre langue que l'anglais ?

La chose est possible, c'est évident, et les hommes d'Etat de l'Angleterre le comprenaient bien, en 1852, quand les évêques de la Province de Québec voulurent fonder une Université. Lord Elgin consentit à les aider. Il se rendit lui-même en Angleterre pour obtenir la faveur désirée par les évêques. Et les deux raisons que ce distingué Gouverneur donna au Parlement anglais et protestant de notre Mère patrie pour obtenir une charte aux pouvoirs les plus étendus, c'est que les évêques voulaient fonder à Québec une Université afin de pouvoir conserver les enfants français et catholiques. Et ces Anglais à l'esprit large comprirent que plus ces coloniaux resteraient fidèles à leur foi et à leur langue, plus ils seraient fidèles à leur Roi plus ils seraient des citoyens honnêtes et utiles.

Ces Anglais intelligents et patriotes ne se trompaient pas. Les Canadiens français ont gardé leur foi et leur langue et tout le pays en bénéficie.

Les dernières statistiques publiées par le Gouvernement montrent que sur 100,000 de population, il n'y a que 102 condamnations judiciaires dans la province de Québec tandis qu'il y en a 234 dans l'Ontario. Ces statistiques nous disent aussi qu'il y a eu 38 condamnations à la peine de mort, en dix ans, dans l'Ontario contre quatorze dans la province de Québec, et encore sur ces quatorze condamnés à mort, plusieurs étaient des immigrés non naturalisés, nouvellement arrivés d'Europe.

Les statistiques au sujet de la natalité dans les différentes provinces du Dominion nous font savoir aussi que sur dix mille habitants, la province de Québec donne 379 enfants, tandis que la province d'Ontario n'en donne que 242 et la province de la Saskatchewan 228.

La province de Québec est la seule de toutes les Provinces dans laquelle la prohibition ne soit pas en force et c'est à peu près celle dans laquelle il se vend moins de boisson.

C'est aussi la seule province où l'instruction ne soit pas obligatoire et c'est là où il y a la meilleure assiduité des enfants à l'école. Dans le tableau comparatif de l'assistance scolaire pour les neuf provinces de la Puissance proportionnellement à la population, la province de Québec est à la tête de la liste. Il y a plus de quatre-vingts pour cent des enfants qui fréquentent régulièrement l'école, tandis qu'il n'y en a que soixante et quatre dans la province d'Ontario, et encore moins dans à peu près toutes les autres provinces.

La province de Québec, de toutes les provinces de la Puissance, est celle dans laquelle la minorité est traitée avec le plus de justice et de libéralité. Cette minorité, qui se compose d'environ quatorze pour cent de la population, a ses écoles dans lesquelles elles peut faire donner à ses enfants l'enseignement qu'elle préfère. Toutes les écoles anglaises et protestantes sont sous l'administration du Comité protestant de l'Instruction publique. Ce comité détermine à son gré le programme des études, choisit les livres qui doivent être mis entre les mains des élèves, fait tous les règlements qui regardent l'organisation, l'administration et la discipline de ces écoles.

Il y a à peine quelques mois, se tenait à Ottawa le Congrès de la "Dominion Educational Association". Un grand nombre de représentants des provinces anglaises assistaient à ce Congrès. Comme dans plusieurs de ces provinces, les minorités se plaignent d'être traitées avec injustice, ces congressistes voulurent se renseigner sur la manière avec laquelle l'infime minorité de la province de Québec est traitée par la majorité.

C'est l'inspecteur en chef des écoles protestantes dans Québec, le Dr Sutherland, un Anglais protestant né dans l'Ontario et fermé dans cette province, qui s'est chargé de leur donner tous les renseignements désirés. "Il n'y a jamais eu, a-t-il affirmé, l'ombre d'une friction dans le département de l'Instruction publique depuis la Confédération... Quelle que soit la chose que nous désirions, nous, les Anglais protestants, nous n'avons qu'à le dire au gouvernement et il nous l'accorde... Nous jouissons d'une liberté merveilleuse; nous n'avons jamais le moindre trouble et nous sommes parfaitement heureux."

M. le professeur O'Hagan d'Ontario écrivait, il y a à peine quelques semaines: "La minorité protestante de la province de Québec reçoit toute la liberté qu'elle peut désirer sous le rapport de l'éducation. Dans ses écoles, elle peut enseigner le français ou ne pas l'enseigner. Elle possède ses propres universités, ses écoles supérieures, ses écoles normales, ses écoles élémentaires, ses propres inspecteurs. Les gens de Québec comprennent parfaitement l'avantage de connaître les deux langues du pays, le français et l'anglais: et aussi tous les représentants canadiens français à la Chambre des Communes, de quelque village reculé qu'ils viennent, peuvent parler dans la Chambre les deux langues et quelquefois leur anglais est meilleur et plus correct que celui des députés anglais unilingues d'Ontario."

Au mois de décembre dernier, l'Hon. M. Mitchell, trésorier de la Province, prononçait au Parlement un discours dans lequel il disait: "qu'il n'y a pas dans tout l'Empire de meilleurs amis des institutions britanniques et du drapeau qui les abrite, des champions plus valeureux des libertés et des droits égaux que ses compatriotes catholiques romains, canadiens français de la province de Québec."

Imagine-t-on quels cris d'indignation sortiraient de toutes les poitrines de nos anglicisateurs si, dans cette province de Québec, où ils sont traités avec tant de justice et de délicatesse, on ne leur permettait de n'apprendre l'anglais que dans des cours primaire comme on permet ici à nos enfants d'apprendre le français que dans ce cours!

Réflexions de M. A. Larrieu, poète français, après une visite au Canada:

"De la poignée de colons restés après le traité de Paris a surgi une race saine et forte, branche cadette de la race française, à qui Dieu semble avoir donné la mission de perpétuer, sur le vaste continent américain, la foi la langue et les traditions de la "fille aînée de l'Eglise". Je ne vous dirai pas comment les Canadiens français s'acquittent de leur mission; le monde entier connaît ce qu'an histo-rien a si justement appelé le "miracle canadien."

La France au Sacré-Coeur

"Prions et ayons confiance. La France ne périra pas. Quelle se tourne officiellement vers Dieu, qu'elle se mette officiellement à genoux, qu'elle mette le Sacré-Cœur sur ses drapeaux et sur le cœur de ses soldats et la Providence lui saura donner la victoire.

"D'ailleurs, la ruée qui commence, le nettoyage que Clémenceau entreprend parmi les francs-maçons et les socialistes traîtres de l'arrière, pourraient faire qu'elle fût à la veille de crier, comme autrefois les Apôtres sur le lac de Tibériade :—"Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons."

"Et qui sait si le non baptisé Clémenceau ne renouvellera pas le geste de Clovis à Tolbiac. Et on peut être sûr que "le Christ qui aime les Francs" comme disaient les vieux auteurs, défendra les siens.

"Prions, et ayons confiance. Prions en particulier pour la France, la tête des Alliés, en dépit de tout, la Fille aînée de l'Eglise, la semeuse du catholicisme dans le monde, et le pays dont, pour employer l'expression de Louis Veuillot "Dieu daignera encore avoir besoin."

Chronique de la guerre — [illegible] *tion Catholique*.

—o—

L[illegible] de tout[illegible] catholiques au Canada est [illegible] nécessaire pour opposer une résistance efficace au [illegible] et [illegible] entreprises sectaires de la franc-maçonnerie. Les catholiques de langue anglaise devraient comprendre comme nous que les attaques contre notre langue visent en dernier objectif notre religion. [illegible] irlandais de Montreal, M. [illegible] Brophy, lui du moins, a bien compris et il a proclamé que "les attaques contre la langue" ne sont que le camouflage des attaques contre la religion." En Saskatchewan, après l'insulte faite au vénérable Père Sinnett, les Irlandais catholiques ont dû comprendre aussi pourquoi les Orangistes ne veulent que l'anglais exclusif dans les écoles.



Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, SASK

PONTEIX, SASK., MERCREDI 6 AVRIL 1918 No. 13

FETE DU JOUR.— *Saint Richard*, évêque de Chichester en Angleterre. Il fut pendant de longues années chancelier du roi Edouard et se fit constamment remarquer par une bonté sans exemple et une inépuisable charité. Il fonda des hôpitaux pour les vieux prêtres et pour les pauvres. Sacré évêque en 1244 il ne resta pas longtemps à la tête de son diocèse et mourut en 1253.

Sainte Agape.—Brulée vive sous la persécution de Dioclétien pour avoir courageusement conservé les saintes Ecritures malgré l'édit des empereurs, en l'an 304.

CONCOURS

19—Le Créateur en son pouvoir
Me donne à tout, mais sans m'avoir!
Son Eternité me renie
Tandis qu'ailleurs je le publie.

20—J'ai deux fois l'âge que vous aviez quand j'avais l'âge que vous avez et quand vous aurez l'âge que j'ai, nous aurons pour tous deux: Cent vingt six ans. Quel est actuellement notre âge à chacun?

21—Nabuchodonosor roi de Babylone Ecrivez cela avec quatre lettres seulement.

SOLUTIONS:—13. *Forest (foret-côte)* mère des bois, maire de Ponteix. 14— Herbes sèches s'écrit ainsi avec quatre lettres: *Foin*. 15—On *porte* la croix parce qu'elle ne peut pas marcher toute seule.

JOUTE D'ESPRIT.—Nous recevons la lettre suivante: M. l'administrateur Un petit espace dans vos colonnes, s'il vous plaît, pour me permettre de répondre à ce M. "des champignons" Ma langue, mon cher monsieur est si éloignée "du palais" que jamais elle n'y a touché, et pour rien au monde elle ne s'y risquerait. C'est vous dire, n'est-ce pas, que je ne suis pas la femme d'un avocat! Dieu merci, je suis... bien plus que ça! devinez!... Il est évident que ce M. "des champignons" est un avocat et que j'ai frappé juste. Alors, monsieur, puisque le bonnet vous va si bien, mettez-le! et laissez les lecteurs de l'Hirondelle s'amuser à vos dépens! Merci M. l'administrateur. —Une abonnée.

DECES.—Le vendredi saint, après l'office un bon nombre d'amis conduisaient à sa dernière demeure, lot 6 du cimetière de N. D. d'A. auprès de son cousin germain B. Vaury, un des pionniers de la place, Léa Guièze, épouse Morel de Gergovia, décédée à Ponteix, à l'âge de 27 ans, laissant pour la pleurer, son mari, son frère, une petite fille de 5 ans et son beau-père de 85 ans.

Inhumé aussi dans le cimetière de la paroisse, Peter Morris, un jeune autrichien, décédé à Aneroid où il n'y a qu'un cimetière public et conduit ici par la charité de quelques bons catholiques.

—M. Danand, maître de poste à Frenchville est venu rendre visite à M. le curé et le prier de venir célébrer la messe chez lui à l'occasion des Pâques. M. le curé s'y rendra aussitôt que possible après Pâques.

—*Couvent.* Les vacances de Pâques se termineront le 9 avril.

Nous saluons avec joie le retour de notre concitoyen Dan Donnis qui semble avoir recouvré la santé dans sa longue absence.

—Beaucoup de visiteurs débarquent journellement à la station. L'hôtel et les restaurants sont toujours pleins!

—Grâce au beau temps les travaux des champs sont en pleine activité. Un bon nombre ont semé durant la semaine sainte.

—A la ville le travail ne chôme pas non plus. Une nouvelle maison pour les familles se commence dans la rue Larmes. La restauration de l'ancien couvent, transporté à Ponteix par M. Lallier, se termine et pourra loger plusieurs ménages. M. Landry termine aussi la construction de ses ateliers, tandis que M. Delisle se construit une jolie résidence et que M. Fournier arrive à peine à satisfaire les demandes de logements qui lui sont faites depuis qu'il a annoncé dans l'*Hirondelle*.

—M. N. Lemay vient d'acheter une demi-section bien bâtie, bien installée, à 6 milles au sud. C'est un anglais qui déménage: il n'en reste presque plus dans la région de Ponteix et nous avons encore dirigé plusieurs des nôtres vers Cadillac où ils achètent et s'emparent peu à peu du pays.

—C'est Thomas Lachance qui a entrepris le grand puits de l'hôpital. On est certain de trouver de bonne eau puisque c'est le sort de tous les lots du village, mais on en veut en abondance pour l'hôpital comme pour le couvent. Quant à la lumière elle y sera fournie par le Dynamo du couvent.

L'IMMENSITE DES CIEUX ETOILES

Tous les poilus, pendant les longues nuits de veille dans les tranchées, ont médité sur l'infini des cieux. Pour rendre sensible à leurs yeux l'immensité des distances sidérables, citons un astronome conférencier:

Supposons, disait-il, qu'un chemin de fer ait été construit entre la terre et l'étoile fixe "Alpha du Centaure" je me décide à faire le voyage sur cette nouvelle ligne aérienne: je me présente au guichet et je demande à l'employé quel est le prix du billet.

Très bon marché me répond-il, c'est un sou par 150 kilomètres.

Et qu'est-ce que je dois vous verser d'après ce tarif?

Oh, seulement treize millions sept cent cinquante mille francs.

Je paye mon billet et monte dans le train. Nous partons à une allure très rapide.

Combien faisons-nous à l'heure? demandé-je au conducteur.

Cent kilomètres, monsieur, me répondit-il. Notre train est express et il n'y a pas d'arrêts en route.

Ah! alors nous serons bientôt arrivés?

Nous ne perdrons pas de temps, monsieur, et nous arriverons à destination dans quarante-huit millions six-cent soixante-trois mille ans, exactement!

IL A DE L'APLOMB LE CANDIDAT!

Grâce aux instruments perfectionnés de la science astronomique on fait aujourd'hui des calculs surprenants et précis sur la course des astres et la distance qui les sépare. Nous assistons à un examen sur ce sujet, écoutons:

L'examinateur: "Jeune homme comment *trouvez-vous* la distance de la terre au soleil?

Le candidat:...... *Enorme*, monsieur, énorme!

BON MOT

Bonjour! Docteur, comment va la santé?

—Comme ci, comme ça... *je me soigne.*

—Quel imprudent vous êtes, Docteur!

QUI PAIE LES FRAIS?

Avant le mariage, en train de passer le contrat, il arrive que... toutes les dépenses du contrat sont payées par le mari.

"Alors, reprend un misérable vieux garçon: C'est bien comme à la "guerre"; c'est le plus "*maltraité*" qui paie les frais."

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MARCELIN, Sask.

La paroisse est heureuse de saluer quatre familles qui viennent d'arriver de l'Est et qui se sont déjà installées à Marcelin. Nous avons déjà parlé de celle de M. Napoléon Ranger et de ses neuf enfants.

Mentionnons celle de son frère, Dorius, avec ses huit enfants; celle de Emery Quesnel, son beau-frère et ses neuf enfants. Ces trois familles sont originaires de Ste Marthe, comté de Vaudreuil, P. Q.

Ajoutons que St Cuthbert, comté de Berthier nous a envoyé un jeune ménage, M. Joseph Rock, son épouse, née Eva Letellier et trois beaux petits enfants. M. Alphonse Bourgeault, leur beau-frère, qui vient d'acheter 480 acres se chargera de leur donner de l'ouvrage et un coin de terre.

Savez-vous qu'il y a encore un Ranger en bas. Ovila!... Il est en chemin pour s'en venir à Marcelin, placer un de ses garçons sur une terre.

Bravo pour Marcelin! Merci à Vaudreuil-Soulanges qui nous a donné 25 familles jusqu'ici.

—Les membres du conseil du village dont M. Alfred Boyer est le président (maire) se proposent de faire surveiller les animaux errants tels que chiens, cochons et bêtes à cornes. Les contribuables les en remercient d'avance.

—M. Auguste Bonin a déjà une bonne clientèle à son hôtel "Marcelin". Vous trouverez là de bonnes chambres, une bonne table et un personnel sur pieds.

—La fête de Pâques a été bien célébrée à l'église. M. Adélard Fournier était à l'harmonium. M. Isaïe Lalonde dirigeait son chœur de chantres qui a bien accompagné le cornet de M. Jules Boulerie. Nos religieuses avaient bien décoré l'autel et les belles statues. Tout a bien réussi, même la quête pour un but spécial qui a donné $19.35.

BAPTEMES.—Le 24 mars, Mme Hervé Despins nous envoyait au baptême sont quatrième enfant, Lina-Blanche-Irène. Parrain et marraine: M. J. O. Turcotte et sa sœur Alice. Le même jour, M. Pierre Labrosse faisait baptiser son dixième enfant, Marie-Blanche-Irène. Parrain et marraine: M. et Mme Hormidas Ranger.

Le même jour M. Richard Lacroix, un petit garçon, Joseph, ondoyé seulement, les cérémonies remises à cause de maladie.

ALBERTVILLE, Sask.

Ici comme partout ailleurs la convention de Saskatoon a produit son effet. Nos délégués sont revenus de cette convention tout écœurés, bien décidés à ne pas renouveler l'aventure et nous pourrions ajouter que tous les paroissiens d'Albertville pensent comme eux.

—Avec l'approche du printemps, nos cultivateurs déploient leur activité pour se préparer aux travaux des prochaines semailles. Une bonne partie du terrain défriché est prête à recevoir la semence. Le blé dont le prix est de nature à en encourager la production, comptera pour beaucoup dans l'ensemencement. L'avoine de semence qui menaçait de faire défaut a fait son apparition à la grande satisfaction des gens qui redoutaient de s'en voir privés.

—Le village d'Albertville va augmenter quelque peu ce printemps par suite de l'érection de plusieurs nouvelles bâtisses. Ainsi la *Société Commerciale d'Albertville* projette la construction d'une fromagerie pourvue d'un outillage moderne. M. Henri Pellerin se propose de bâtir une écurie de louage pour la commodité des gens le dimanche, besoin qui se fait sentir depuis longtemps. De son côté M. Arthur Dussault, forgeron, a commencé les fondations d'une nouvelle boutique de forge. Il a, en plus, fait l'acquisition d'un bon outillage pour travailler le fer et le bois. Il se propose d'utiliser le haut de sa nouvelle boutique pour la fabrication et la réparation des voitures ce qui sera d'une grande utilité dans la place et aura pour effet d'être très apprécié des gens qui réclamaient ces améliorations depuis longtemps.

—Une nouvelle boutique de forge a fait son apparition dans le village et est opérée par M. Emile Beaudoin. C'est un jeune homme bien connu ici, très adroit, et qui annonce bien pour l'avenir dans sa nouvelle position. Nous lui souhaitons plein succès.

—M. C. Perreault, propriétaire du magasin général d'Albertville, fait aussi bâtir actuellement une nouvelle allonge à son magasin devant lui servir de logement pour sa famille qu'il se propose de placer ici. Il doit déménager dans quelque temps pour s'installer définitivement à Albertville. M. A. Francœur, qui était à son emploi comme commis depuis le mois d'Octobre dernier, est retourné sur sa ferme, très heureux de reprendre son ancienne occupation.

—Les quelques "homesteads" qui restent à prendre dans notre localité s'enlèvent presque tous par des Canadiens français. Parmi les nouveaux acquéreurs figurent les noms de M. F. Bourgoin, Alf. Rapin, P. Caron, L. Durand. Il en reste très peu de libres maintenant.

—M. l'abbé Mollier, curé de Blaine Lake, est venu prendre quelques jours de repos chez M. l'abbé A. L. LeBel, ici à Albertville.

—Le 19 mars, le R. P. Panhaleux est venu aider notre digne Curé à faire la mission de Pâques. A la grand'messe, il prononça une touchante allocution qui fut très goûtée de l'assistance qui était nombreuse.

—Le 11 mars dernier, à M. et Mme Emile Brassard, un gros garçon baptisé sous les noms de Joseph-Ernest-Walter. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Brassard, oncle et tante de l'enfant.

HOWELL, Sask.

Décidément, nos adversaires acharnés, les Anglais orangistes n'ont pas de chance: on vient de nommer le général Foch, un général français, généralissime des armées alliées sur le front ouest.

Apparemment, les *gouvernements* anglais et américains reconnaissent qu'il y a des hommes capables dans la vieille France.

L'armée anglaise ne semble pas pouvoir résister avec succès à l'offensive allemande, et sans cette armée française qui leur a porté secours comme à l'ordinaire, il est possible que le désastre eût été encore plus grand.

Dernièrement, les journaux anglais de notre province vantaient l'armée anglaise et avaient l'air de considérer l'*armée française* comme épuisée; ils allaient même jusqu'à prétendre que la bataille de la Marne avait été gagnée par les Anglais.

Et pourtant, ces mêmes Français ont été les premiers à porter secours à l'Italie; au moment de l'offensive de Verdun, ils n'ont pas eu besoin du secours des Anglais; même à l'heure actuelle, ils défendent encore une bien plus grande partie du front qu'eux.

Vraiment l'hypocrisie de nos jingoes du Canada est formidable.

—Une surprise agréable nous était réservée pour le jour de Pâques. Nos chantres se sont surpassés et nous ont donné une messe chantée magnifique. Les solistes se sont distingués aussi et ne semblent pas être rares.

Toutes nos félicitations pour nos chanteuses et chantres et plus particulièrement pour ceux qui les ont exercés.

—Notre belle fête de Pâques coïncide avec la suppression de la vente des liqueurs. L'on pourrait presque voir dans ce fait la volonté de Dieu. Cela est certainement une cause de remerciement car l'*usage de la boisson avec excès est une passion honteuse et* qui ravale l'homme au niveau de la bête.

DUCK LAKE, Sask.

Pâques a vu, comme par le passé, les caravanes de Cris *campés autour de* la mission, et les *autres* paroissiens, venus de tous les coins éloignés pour *faire leur devoir.* Ils sont venus de l'Epinettière, du Muskeg et du *Lac* Cheval dès la veille, *quelques-uns depuis plusieurs jours à l'avance, pour* assister aux offices de la Semaine Sainte. Les anciens étaient les premiers rendus; plus que les nouveaux venus, ils goûtent les sévères beautés de nos sublimes *mystères*, remis en scène chaque année durant la semaine sainte.

De grand matin, le jour de Pâques *le curé* doit être au poste, donnant des absolutions et la communion jusqu'au moment de la grand'messe. A *cette heure, l'église est trop petite, encore un peu et la foule déborderait sur la rue,* où brille un soleil de mai. Le R. P. Naessens, O.M.I., officie tandis qu'à l'orgue le chœur exécute une *messe en musique.* Aux vêpres, quelques bonnes voix vinrent prêter leur concours à nos chantres.

Ce rapport ne serait pas complet si on ne faisait une mention toute spéciale du beau travail de nos dévouées sacristines, qui avaient donné à notre église sa toilette des grandes fêtes.

—MM. Debray et Mièvre, de retour des côtes ensoleillées de la Colombie, ne parlent que des douceurs du climat de ce beau pays où il n'y a pas d'hiver. Ils parlent d'y retourner. Un autre de nos citoyens y est allé et a subi les charmes de Capoue. C'est M. Sache, *qui doit nous quitter ces jours-ci* pour le "B. C." comme on dit ici. M. O. Comeau a acheté sa terre.

Le matériel et les troupeaux doivent se vendre mardi, je crois. Nous perdons une de nos plus grosses familles: treize enfants, tous vivants. D'aucuns *prédisent que ces émigrants ne feront* pas vieux os là-bas. Souhaitons-le.

—M. F. Bouvard, un ancien venu de France il y a déjà de nombreuses années, a loué sa terre, ne se sentant plus de taille à la cultiver. Il va maintenant jouir en repos du fruit de son long labeur et de ses épargnes. Lui aussi fait encan de son roulant cette semaine.

La neige s'en va, pas assez vite au gré des gens de la campagne, qui ne savent s'il faut prendre la voiture d'été ou le traîneau pour venir au village. Et les propriétaires d'autos donc! Ils regardent les chemins et comptent les jours, comme les enfants d'école, tout en astiquant leurs machines. Les agents d'automobiles comptent sur une bonne saison apparemment, car ils ont déjà une bonne vingtaine de voitures qui n'attendent que l'acheteur. A quand la formation d'un Club local d'automobilistes?

—Depuis quelque temps, les clients de *notre unique banque*, *laquelle*, selon les rumeurs des journaux serait devenue une banque canadienne, ont le plaisir de se voir servir en français. Est-ce le signe du changement de maîtres? Qu'on nous donne la même chose, à la station du chemin de fer et nous aurons tous les services publics bilingues, ce dont aucun des nôtres ne se plaindra.

—Le lundi de Pâques, le cercle local de l'A. C. F. C. a donné la soirée qu'il nous avait annoncée il y a un mois. La salle de l'hôtel de ville, spacieuse et bien éclairée, était le théâtre où nos jeunes donnèrent libre cours à leurs talents d'histrions et le résultat a montré ce que l'on peut obtenir avec des acteurs qui n'ont pas l'habitude de la scène. Chacun s'est bien acquitté de son rôle et l'on s'est amusé ferme pendant les deux heures qu'a duré la comédie "Départ pour la Californie", jouée par MM. C. J. Babineau, A. Courchêne, L'Amour, A. Leblanc, A. Pépin, T. Carberry et A. Vien. M. F. Guilbeau et Mlles M. Pezeril, G. Courchêne, L. Forestier et A. Guilbeau se sont acquittés avec honneur de la partie musicale durant les entr'actes. Le comité désire remercier MM. Jacquart et E. Dubé qui ont bien voulu prêter leur concours pour cette soirée, de même que les artistes *musicaux.*

Un incident drôlatique a marqué la fin de cette séance de notre cercle. Certains amateurs de sauterie avaient formé le complot de terminer la soirée par une danse, malgré le comité organisateur qui y était fortement opposé. Ils en ont été quittes pour leur peine, car la salle avait été louée jusqu'à 6 h. du matin. Il leur a fallu se retirer sans avoir pu se livrer à leur sport favori...

MUTRIE, SASK.

Nous avons eu le plaisir de revoir le R. P. Vandevelde de retour d'un voyage de deux mois dans les provinces de l'Est. *Il est tout à fait enchanté de* son voyage.

—M. *Félix* Messier, qui a été passer l'hiver chez ses parents et amis à Saint-Hilaire, est aussi de retour parmi nous.

—M. Charles Ecarnot a vendu sa terre à une famille canadienne qui doit venir y habiter prochainement. Cela va renforcer notre petite paroisse.

—M. Salomon Léveillé, de Montmartre, est occupé à agrandir sa maison et doit y venir avec sa famille.

—Avec le retour du printemps, les fermiers se préparent à reprendre les travaux. Au prix élevé du grain, tel qu'il est maintenant ils ne peuvent manquer d'être encouragés à produire le plus possible.

—Naissance: M. et Mme Joseph Souchotte, une fille, Mariane-Henriette-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Hospice Beaulieu.

LAC LA BICHE, ALTA.

Ces jours-ci la neige achève de disparaître et nous commençons à voir circuler les voitures roulantes. Cependant le lac est encore couvert de neige et la glace est solide. Si le beau temps continue nous espérons que prochainement cette couche de glace disparaîtra.

—Le lac La Biche est un beau et grand lac qui a à peu près 25 milles de long et 12 milles de large. Dans ce lac il y a beaucoup de poissons blancs, de dorés, de brochets, etc. L'année dernière 17 chars ont été remplis de ce poisson à part la consommation qu'en ont fait les habitants d'ici et ce printemps les compagnies ont fait faire beaucoup de glace et se préparent à faire l'achat de ce poisson en grande quantité.

—Etait de passage à Edmonton la semaine dernière M. A. Bérubé marchand du village qui a passé plusieurs jours à Edmonton pour affaires de commerce et surtout pour compléter les achats du printemps.

—Les commerçants de patates feraient bien de se rendre à cette place pour en acheter car les fermiers en ont en grandes quantités, assez pour remplir facilement plusieurs chars.

—La première communion des jeunes enfants du couvent du Lac la Biche a eu lieu le Jeudi Saint. La cérémonie a été très imposante. Un grand nombre d'élèves vont à ce couvent qui est si bien dirigé par les Révérendes Sœurs du Saint Nom de Jésus.

AVIS aux abonnés

Nos abonnés qui ne nous ont pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement sont priés de le faire sans tarder. Ils s'éviteront des tracas et nous rendront grandement service. Si vous n'avez pas reçu votre note, vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur la bande qui porte vos noms et adresses. Vous y lirez par exemple 1-12-17. Le chiffre 1 indique la date du mois, le nombre 12 indique le mois (décembre) et 17 indique l'année. Faites remise par mandat poste ou par chèque payable au pair à Prince Albert. Si non ajoutez 15c pour échange. Ne remettez pas à demain. Faites tout de suite.

Quand vous changez d'adresse!

Quand vous nous donnez avis de votre changement d'adresse, n'oubliez jamais de nous donner votre ancienne adresse. Ou encore donnez-nous la date et le mois où finit votre abonnement! Autrement vous nous causerez des ennuis et vous vous exposerez à ne pas recevoir votre journal pendant quelque temps. Il ne coûte pas cher de se conformer à ces petites formalités et tout le monde sera satisfait.

Pour les Cultivateurs

Importance du bon grain de semence

On a estimé que si le grain semé sur toutes les fermes était de première classe la récolte du pays serait augmentée de cinquante pour cent. Cela ne peut pas être vérifié absolument, mais c'est certain que la perte annuelle causée par l'emploi de semence autre que la meilleure est très grande.

La situation actuelle, avec la rareté universelle de céréales et l'insuffisance de main-d'œuvre agricole, exige impérieusement que la meilleure sélection possible soit faite de notre récolte de grains de 1917 pour la semence. Il en résultera une grande augmentation dans le travail. Ce que chaque cultivateur doit faire est de s'assurer dès maintenant qu'il aura de la semence pure et de forte vitalité pour ses semences du printemps.

L'énergie et la vitalité de la semence ne peuvent être déterminées que par un essai de germination. Une simple inspection ne prouve rien. Il arrive souvent qu'un grain de très bon poids et d'excellente apparence a en grande partie perdu sa vitalité, et que le reste est si affaibli que les jeunes plantes ne peuvent croître avec assez d'énergie pour résister au mauvais temps ou donner un bon rendement. Une mauvaise récolte est souvent attribuée à des conditions adverses alors que si on avait semé du bon grain le rendement eut été satisfaisant.

Les essais peuvent être faits à la maison, ou ils seront faits gratuitement au laboratoire des semences d'Ottawa jusqu'au nombre de vingt-cinq pour une seule personne. Pour les essais faits à la maison les graines sont comptées et semées dans des boîtes remplies de terre et placées à la chaleur. Il faut toujours avoir soin que les graines mises à l'essai représentent bien la masse du grain. Les échantillons envoyés au laboratoire des semences doivent être mis dans de fortes enveloppes ou des sacs en coton, et quand on en envoie deux ou plusieurs, chacun doit porter une marque qui le distingue. De deux à quatre onces suffisent pour la germination. Les échantillons doivent être adressés au Commissaire des semences, ministère de l'Agriculture Ottawa: ils seront transportés gratuitement par la malle si le poids n'excède pas douze onces.

...betteraves fourragères est quotée en moyenne à $1.00 la livre au lieu de 15 centins l'année dernière, la graine de choux de Siam (rutabagas) est offerte à $1.10 la livre contre 65 centins l'année dernière, et la hausse sur le prix de la graine de carottes, est de plus de 50 pour cent par comparaison aux prix de l'année dernière.

Ces chiffres sont éloquents; il n'y a pas à se tromper sur leur signification. Ils indiquent clairement que la provision de graines de racines est faible et ce fait est confirmé par les chiffres des importations, publiés en ces deux dernières années par le Ministère des douanes. Dans ces circonstances nous conseillons aux producteurs de racines qui n'ont pas pris la précaution jusqu'ici de produire eux-mêmes leur propre graine, de se procurer aussitôt que possible les quantités de semence dont ils ont besoin pour cette saison.

Les approvisionnements de graine de plantes-racines

On sait que l'Europe nous a fourni jusqu'ici toutes les graines de racines dont nous avions besoin. Avant la guerre, c'est-à-dire tant que les conditions de l'agriculture et les moyens de transport étaient normaux, nous pouvions en effet compter en recevoir des approvisionnements suffisants et d'une qualité raisonnable, mais depuis la guerre tout a changé. A vrai dire, les importations n'ont pas diminué en 1914 et 1915, et même le Canada a importé, en ces deux années-là, une plus grande quantité de semence de betteraves fourragères et de navets qu'en toute autre année précédente. A consulter ces chiffre, d'importation, on pourrait donc s'imaginer qu'à la fin de 1915, le Canada n'avait pas à craindre de disette sérieuse dans un avenir immédiat, mais à mesure que la guerre continuait, toutes les activités agricoles dans les pays européens qui produisaient ces semences ont dû se consacrer presque exclusivement à la production de denrées alimentaires pour les armées. On a donc dû forcément négliger la production de semence de racines et dès 1915, surtout en France. Il en résulta naturellement une réduction rapide dans les approvisionnements européens. Les pays qui produisaient ces semences se virent contraints d'en prohiber l'exportation pendant la durée de la guerre. Lorsque cet embargo fut appliqué on commença à comprendre—du moins les plus prévoyants—que le Canada courait le risque de manquer de semence avant peu: les difficultés de transport, les risques de la navigation sur l'océan n'ont fait depuis qu'aggraver encore la situation.

Cette situation est actuellement loin d'être aussi satisfaisante qu'on pourrait le désirer. Il serait difficile de dire ce qu'elle sera plus tard: Une chose est certaine cependant, c'est que les producteurs de racines devront payer cette année des prix excessifs pour leur semence. Un catalogue que nous venons de recevoir d'une maison des plus respectables, cite des prix auxquels on n'aurait jamais pensé dans les jours d'avant guerre, quand les approvisionnements étaient abondants. La graine de

Préparons les chevaux de la ferme aux travaux de l'été

La production à outrance sur toutes les fermes canadiennes est non seulement une nécessité économique, mais encore un devoir patriotique pour tous les cultivateurs. On ne saurait trop insister sur ce point.

Voulez-vous être dans les meilleures conditions pour produire? Arrangez-vous pour avoir une quantité suffisante de force motrice et à bon marché. Sur la ferme, le cheval est la source principale de force motrice, et le cheval devra fournir cette année plus de travail que jamais. Mettez-le donc en état de faire ce travail. C'est là un point très important.

Inutile, du reste, d'avoir des chevaux sur la ferme s'ils ne fournissent pas un travail économique ou s'ils ne produisent pas de bons poulains. Ce n'est qu'à ce prix qu'ils sont avantageux. On juge de la valeur de leurs services par la somme de travail qu'ils font.

Comme producteur de force motrice, le cheval vient en concurrence avec tous les moteurs employés sur la ferme, et c'est sur cette base que l'on juge de son utilité. Il en est du moteur comme il en est du cheval. Les conditions essentielles pour obtenir une traction économique sont les suivantes: les chevaux doivent avoir une force et un poids suffisants pour faire sans peine leurs travaux réguliers, et, même, pendant quelque temps, un surcroit de travail si cela est nécessaire, une conformation telle qu'ils puissent durer et la capacité voulue pour consommer une quantité suffisante de combustible (nourriture) afin d'engendrer un maximum de force. Enfin, pour obtenir une bonne production de force motrice à un prix minimum, il faut que le cheval soit parfaitement préparé, tout comme il faut que l'engin soit en parfait ordre.

Pour ceux qui n'ont pas de coeur

Il existe, à l'heure actuelle à Dublin, un Irlandais possédant deux cœurs, assure l'un de nos confrères anglais.

Le fait, bien qu'extrêmement rare, n'est pas invraisemblable. Il y a quelques années, on connait l'histoire d'un Américain nommé King, habitant le Texas, et qui, lui aussi présentait la même anomalie.

King, à trente ans, se portait à merveille, lorsqu'un chirurgien lui proposa de lui extraire l'un de ses deux cœurs contre la somme de 50,000 francs, assurant qu'il ne s'en porterait pas plus mal au demeurant.

L'Américain, prudemment, refusa; mais il offrit, dans les journaux, de vendre ses deux cœurs à qui voudrait les extraire après sa mort. C'était, on le voit, un homme sage et infiniment pratique.

Il y a tant de gens qui n'ont pas de cœur!

Un ange camard

Le "Pays Laurentien" raconte dans sa dernière livraison l'anecdote suivante au sujet d'Hector Fabre, le brillant journaliste canadien dont on s'est plu, maintes fois, à rappeler le brillant esprit.

Il se trouvait, un jour, au milieu d'un cercle de dames et il soutenait, avec sa bonne humeur qui l'a caractérisé, que toutes les femmes étaient des anges.

Une de celles qui écoutaient notre charmant écrivain, femme très intelligente, mais horriblement camarde, l'interrompit en lui disant:

—Vous n'êtes certainement pas pour soutenir, à mon nez, que je suis moi aussi, un ange?

—Vous, madame, comme les autres, vous êtes un ange; seulement, vous vous êtes abîmé le nez en tombant.

Le plus vieux soldat était un Canadien français

Le simple soldat J. W. Boucher, du 257e bataillon de chemins de fer canadien, a été renvoyé de France dans ses foyers parce qu'il est "trop vieux pour combattre." Il est âgé de 73 ans et il a pris part à la guerre de Sécession Américaine dans le 23e régiment de volontaires du Michigan.

Boucher a été devant les lignes allemandes pendant huit mois et a supporté vaillamment toutes les épreuves de la campagne. On découvrit alors son grand âge et on lui accorda son congé. Le roi Georges, ayant entendu parler de lui, voulut voir "l'homme le plus âgé en khaki" et le fit venir au palais de Buckingham où, au cours d'une audience spéciale, il le félicita de son courage et de sa détermination. Boucher habite à Gananoque, Ont., près de Kingston.

PADDY SE RATTRAPPE

Une jeune recrue, peu entraînée au métier militaire, sans doute, avait oublié de saluer son supérieur. Ce dernier s'en aperçut et lui en demanda la raison.

Paddy répondit qu'il avait oublié.

—C'est bon pour cette fois, reprit l'officier, mais que ça ne recommence plus.

Le lendemain Paddy était en train de charrier des baquets d'eau, lorsqu'ils rencontra le même officier.

Alors déposant les deux seaux à terre; il se mit à saluer des deux mains.

—Qu'est-ce que cela signifie, questionna l'officier.

—Eh bien! une main c'est pour *hier* et l'autre pour *aujourd'hui*.

LES MARCHES

Le marché aux grains Winnipeg

AVOINE—	
No. 2 C. W.	91⅛
No. 3 C. W.	90
No. 1 fourrage	87⅛
ORGE—	
No. 3	165
No. 4	160
Fourrage	140
LIN—	
No. 1 N. W. C.	385
No. 2 C. W.	380
No. 3 C. W.	362

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	200
No. 2 nord	$1.95
No. 3 nord	190
No. 4 nord	173
No. 5 nord	110
BEURRE, la livre	50c
OEUFS, la douzaine	45c
BOEUF, la livre	18c
PORC, la livre	20c
MOUTON, la livre	26c

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
Truies	$16.00
Pesantes	$17.00
Verrats	$10.00 à $11.00
Légers	$16.50 à $18.00
BOUVILLONS—	
Pesants du printemps	$11.00 à $11.50
Pesants de choix	$10.50 à $11.00
De choix pour boucherie	$10.50 à $11.00
Assez bons	$9.75 à $10.50
Ordinaires	$8.50 à $9.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	$10.00 à $10.50
De choix pour élevage	$8.50 à $9.00
Passables	$8.00 à $8.50
VACHES—	
De choix pour boucherie	[illegible]
Passables	$8.00 à $8.50
Ordinaires	$6.50 à $7.00
Conserve	$5.00 à $5.75
Laitières	$75.00 à [illegible]
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$9.50 à $10.00
1er choix, légers	[illegible]
Passables	$8.[illegible] à $8.50
TAUREAUX—	
De choix	$7.50 à $8.00
Bons	$7.00 à $7.50
Ordinaires	$5.75 à $6.25
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.25
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
VEAUX—	
De choix, légers	$1[illegible].00 à $12.00
De choix, pesants	$9.00 à $10.00

D. COUGHLIN & CO.

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD

LE DÉFRICHEUR

RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No 1 Par A. GÉRIN-LAJOIE

I

Jean Rivard vint au monde vers l'an 1824, à Grandpré, une de ces belles paroisses canadiennes établies dans la vallée du Lac St-Pierre, sur la rive nord du St-Laurent.

Son père, Jean-Baptiste Rivard, ou simplement Baptiste Rivard, comme on l'appelait dans sa paroisse, aurait passé pour un cultivateur à l'aise s'il n'eût été chargé d'une famille de douze enfants, dont deux filles et dix garçons.

Jean était l'aîné de ces dix garçons.

Comme il montra dès son bas âge une intelligence plus qu'ordinaire, son père se décida, après de longues consultations avec ses plus proches parents et le curé de Grandpré, à le mettre au collège pour l'y faire suivre un cours d'études classiques.

La mère Rivard nourrissait l'espoir secret que Jean prendrait un jour la soutane et deviendrait prêtre. Son plus grand bonheur à la mère eût été de voir son fils aîné chanter la messe et faire le prône à l'église de Grandpré.

Jean Rivard obtint d'assez bons succès dans ses classes. Ce n'était pas un élève des plus brillants, mais il était studieux, d'une conduite régulière, et, parmi ses nombreux condisciples, nul ne le surpassait dans les choses qui requièrent la constance et l'exercice du jugement.

Les années de collège s'écoulèrent rapidement. Dès le commencement de sa cinquième année, il était entré en Rhétorique, et il goûtait par anticipation les jouissances intellectuelles des années suivantes, car les études philosophiques et scientifiques convenaient à la tournure sérieuse de son esprit; il se laissait même entraîner à faire des plans pour l'avenir, à bâtir des châteaux en Espagne comme on en bâtit à cet âge, lorsqu'un évènement survint, qui renversa tous ses projets: le père Baptiste Rivard mourut.

Ce décès inattendu produisit une révolution dans la famille Rivard. Quand le notaire eut fait l'inventaire des biens de la succession et que la veuve Rivard eut pris sa part de la communauté, il fut constaté que le patrimoine de chacun des enfants ne s'élevait qu'à une somme de quelques cents piastres.

Jean, qui avait fait une partie de ses études, était censé avoir reçu quelque chose "en avancement d'hoirie," et ne pouvait équitablement prétendre aux mêmes avantages pécuniaires que chacun de ses frères et sœurs. Sa part d'héritage à lui ne s'éleva donc en tout et partout qu'à la somme de cinquante louis.

Il lui fallait, avec cette somme, et vivre et s'établir.

II

CHOIX D'UN ÉTAT

S'il est dans la vie d'un jeune homme une situation pénible, inquiétante, c'est bien celle où se trouvait alors le pauvre Jean Rivard.

Il avait dix-neuf ans; la pensée de son avenir devait l'occuper sérieusement. Ne pouvant s'attendre à recevoir de personne autre chose que des conseils, il lui fallait, pour faire son chemin dans la vie, se reposer uniquement sur ses propres efforts. Or, disons-le, à regret, l'instruction qu'il avait acquise, bien qu'elle eût développé ses facultés intellectuelles, ne lui assurait aucun moyen de subsistance. Il pouvait, à la rigueur, en sacrifiant son petit patrimoine, terminer son cours d'étude classique,—et c'est ce que désiraient sa mère et ses autres parents,—mais il se disait avec raison que si sa vocation au sacerdoce n'était pas bien prononcée, il se trouverait après son cours dans une situation aussi précaire, sinon plus précaire que s'il n'eût jamais connu les premières lettres de l'alphabet.

La première chose qu'il décida fut donc de discontinuer ses études collégiales. Mais ce n'était pas là le point le plus difficile: il lui fallait de plus faire choix d'un état, démarche grave qu'un jeune homme ne peut faire qu'en tremblant, car de là dépend le bonheur ou le malheur de toute sa vie.

Le suprême ordonnateur de toutes choses a réparti chez ses créatures une diversité de talents et d'aptitudes conformes aux besoins des sociétés. Mais des circonstances particulières, une famille nombreuse, une grande gêne pécuniaire, le défaut de protection, et mille autres raisons forcent, hélas! trop souvent, de malheureux jeunes gens à embrasser une carrière où ils ne rencontrent que misère et dégoût. Trop souvent aussi, résistant à l'instinct qui les pousse vers un genre de vie plutôt que vers un autre, ils se laissent guider dans leur choix par des considérations de convenance, ou qui pis est, par une absurde et pernicieuse vanité.

Rarement le sage conseil du poète:

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

est écouté dans cette importante conjoncture.

Il existe aussi malheureusement chez nos populations rurales un préjugé funeste qui leur fait croire que les connaissances et l'éducation ne sont nullement nécessaires à celui qui cultive le sol: à quoi sert d'être savant, dira-t-on, pour manier le *manchon* de la charrue? Et rien n'est plus étrange aux yeux de certaines gens que de voir un jeune homme instruit ne pas faire choix d'une profession libérale.

Aussi les professions d'avocat, de notaire, de médecin, refuges obligés de tous les collégiens qui n'embrassent pas le sacerdoce, sont encombrées: d'ailleurs, sans notre jeune pays qu'une grande partie de leurs membres ne peuvent y trouver le pain nécessaire à la vie matérielle. La carrière des emplois publics est pareillement encombrée: d'ailleurs, sans le secours de protecteurs puissants, un jeune homme ne peut rien attendre de ce côté. Le peu de considération accordée à la noble profession d'instituteur l'a fait regarder jusqu'à ce jour comme un pis-aller. L'arpentage, le génie civil, l'architecture ne sont une ressource que pour un très-petit nombre d'individus. L'armée et la marine ne sont à peu près fermées à notre jeunesse.

Le pauvre Jean Rivard, assiégé de tous côtés par les donneurs d'avis, ne songea pas d'abord à braver le préjugé régnant, et quoiqu'il ne se sentît de vocation pour aucune des professions dont nous venons de parler, il songea à se faire admettre à l'étude du droit.

(A Suivre)



PRINCE-ALBERT

La fête de Pâques

La fête de Pâques a été célébrée à la cathédrale avec un grand éclat. On a remarqué l'affluence considérable qui assistait aux offices. A la messe du matin, les communions ont été très nombreuses. La grand'messe a été chantée par le R. P. Danis, avec le R. P. Panhaleux et M. l'abbé Carpentier comme diacre et sous-diacre. Le sermon a été donné par le R. P. Panhaleux.

Sa Grandeur Mgr Pascal était présent au trône, assisté par les RR. PP. Pruck et Auclair. Notre vénérable évêque se montre encore plein de vigueur, malgré la rude secousse qu'il a subie l'hiver dernier. Le Jeudi saint, il a pu présider, sans fatigue apparente, à la longue cérémonie de la bénédiction des saintes huiles. C'est lui également qui a officié aux vêpres le dimanche de Pâques.

Le choeur de chant a exécuté avec beaucoup de succès la magnifique messe de Sainte-Cécile à quatre voix de Gounod. Mme Morrier dirigeait le choeur. L'orgue était tenu par Mme Morrier.

—Les négociations engagées depuis quelque temps pour installer les quartiers généraux de la police provinciale dans l'ancien édifice du Club de Prince-Albert ont abouti. La police prendra possession du local dans quelques jours.

—Il semble entendu que Prince-Albert n'aura pas l'hôpital militaire sur lequel il comptait et qu'on lui avait promis.

—M. A. Renuart, de la Modern Auto Co., a été avisé par le Cie Ford que c'est le département de l'Agriculture de la province qui est chargé de la distribution des tracteurs Ford achetés par le gouvernement fédéral pour augmenter la production agricole. C'est donc à l'honorable W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture à Régina, que doivent s'adresser les fermiers intéressés.

—Le R. P. Au[illegible], directeur du *Patriote*, prend quelques jours de repos à Duck Lake.

Dimanche dernier, très intéressante partie de carte chez M. et Mme Calixte Fournier. Les gagnants des prix ont été le R. P. Panhaleux et Mme Daoust.

—De passage à Prince-Albert: M. Jean Leclerc, de Trois-Saumons, P.Q.; [illegible], instituteur à Aldina; M. P. Schmidt, de Duck Lake; Mme Philo[illegible], de Saint-Louis; Mlle Marie Ro[illegible], de Carlton; M. H. Tortin, de [illegible]; M. P. Hourie, de Big River; Mme J. P. Laroche, de Big River.

La fin du procès des dynamitards

Après avoir délibéré pendant deux heures et demie, les jurés des Assises ont acquitté six les "dynamitards"; ce sont: Aurèle Goyer, journaliste et étudiant en droit; Roméo Wisintainer, commis; Ph.-Auguste Chagnon, gérant; Jean-Baptiste Cyr, forgeron; Joseph Paquette, menuisier, et Louis Bolduc, ouvrier.

Les jurés n'ont pu s'entendre sur le sort d'Elie Lalumière et de "Ti-Noir" Desjardins. 11 jurés étaient pour la condamnation de Lalumière, un seul était pour son acquittement; 9 étaient pour la condamnation de Desjardins et 3 pour son acquittement.

Ainsi s'est terminé ce fameux procès, connu sous le nom de l'affaire des "dynamitards" et qui durait depuis une semaine.

On recommencera le procès de Desjardins et de Lalumière le 23 avril prochain, mais cependant ils pourront être remis en liberté provisoire, en fournissant un cautionnement de $30,000 chacun.

Une scène poignante eut lieu lorsqu'on amena Tremblay qui a avoué sa culpabilité et qui venait devant le tribunal pour que l'on décidât de son sort. Tremblay est en prison depuis huit mois; il a été témoin pour le ministère public et a aidé à retrouver les autres inculpés. Le juge aurait voulu, semble-t-il, le remettre en liberté mais Me Walsh, substitut du procureur, s'y opposa parce qu'il s'est déclaré coupable et doit attendre la fin du procès.

La question de l'Education dans la province de la Saskatchewan

Nos lecteurs trouveront ailleurs dans l'intérieur du journal la suite de notre importante étude sur la *question de l'Education dans la province de la Saskatchewan.*

Chez les Orangistes du Manitoba

La *Libre Parole* nous apporte le texte de la jolie résolution suivante adoptée par la "Grande Loge d'Orange du Manitoba" à sa récente Convention tenue à Winnipeg:

"Que attendu que la véritable base des différends de race et de bilinguisme dans le Dominion est le désir de la hiérarchie Catholique Romaine de se servir de ces deux questions pour propager ses ambitions politiques sous le couvert de la religion; et

"Attendu que le seul espoir d'unité au Canada et de la création d'un peuple vraiment loyal et patriote au moyen de nos diverses nationalités réside dans l'établissement d'une langue nationale pour tous nos citoyens, et un système d'éducation national; et

"Attendu qu'il n'y eut pas de droits à l'usage du français comme langue officielle accordés aux Canadiens français aux termes des capitulations, pas plus qu'aux termes du Traité de Paris; et attendu que les seuls droits dont jouissent maintenant les Français dans Québec proviennent des concessions malavisées faites au moment de la séparation du Haut et du Bas Canada, et aux termes des deux actes impériaux connus sous les noms d'Acte de Québec et d'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui peuvent être tous deux rappelés par le parlement impérial:

"Résolu, que cette Grande Loge d'Orange Provinciale du Manitoba croit que le temps est arrivé pour que les loyalistes du Canada insistent fortement que certains changements soient apportés aux actes impériaux effectant ce pays qui permettront au peuple représenté par le parlement fédéral de décider pour lui-même, et que l'idéal pour lequel il s'agit de lutter est: Un drapeau, une école, une langue officielle d'une côte à l'autre.

"Résolu de plus que cette grande logé croit que s'il n'existait qu'une langue officielle et un système d'école national dans chaque province une génération suffirait à faire de nous un peuple uni se comprenant mutuellement et travaillant pour les meilleurs intérêts du Canada tout entier, et que c'est maintenant le moment de frapper pour accomplir cette réforme, seule réponse convenable à donner à la campagne dangereuse et provocante de "La Revanche des Berceaux."

Commentant cette résolution aussi stupide que méchante, la *Libre Parole* dit:

"L'Orangisme, la secte la plus dégradante et la plus violente, la plus insensée et la plus méprisable, que le monde ait jamais connue, il faut bien le reconnaître tient aujourd'hui le haut du pavé; c'est lui qui commande, c'est à lui qu'obéissent, beaucoup sans vouloir l'admettre, les hommes politiques de ce pays. Son influence néfaste se glisse jusque dans nos rangs à nous, Canadiens français, et certains de nos hommes publics, sans s'en apercevoir, font son jeu...

"Qu'on ne s'y méprenne pas, qu'on ne se contente pas de tourner ces gens-là en dérision; qu'on voie plutôt à s'armer de plus en plus contre eux, car le jour n'est pas loin où le conflit prendra un aspect où nous aurons besoin de tous nos moyens pour, sinon contrecarrer du moins atténuer les effets de leur organisation impitoyablement fanatique et de leur propagande hideusement boche."

Un soldat anglo-canadien qui a servi à Salonique constate dans le "Vétéran" que le français est la langue des gens bien élevés dans tout le Levant. Ici au Canada si on fait la lutte au français, ce n'est pas parce que l'on méconnaît l'importance de cette langue, c'est plutôt parce que l'on se rend compte de l'influence qu'elle donne à la France.

LE DROIT

Le *Droit* d'Ottawa, vient d'entrer dans sa sixième année. A cette occasion, résumant son travail des cinq années écoulées, notre excellent confrère remarque avec raison que son influence salutaire ne s'est pas exercée seulement dans la province d'Ontario et celle de Québec. "Il est allé, dit-il, dans les provinces de l'Ouest, y porter les mots de fraternité et de solidarité. Il a dit à ces groupes éloignés que les Canadiens français de l'Ontario souffraient et luttaient pour la langue et la foi, mais que dans leurs luttes, ils n'étaient pas égoïstes et qu'ils étaient prêts à les seconder dans leurs efforts pour sauver la liberté de la civilisation française dans ces immenses plaines découvertes par les missionnaires et les pionniers français et colonisés par des frères.

Le *Droit* n'a donc pas seulement servi de soutien et d'appui à la minorité française de l'Ontario, il a été aussi l'agent de liaison entre tous les groupes français de l'Ouest, ceux de la province d'Ontario avec la province de Québec."

Pour ce rôle qu'il remplit à la perfection et pour les nombreux services qu'il rend à nos compatriotes de l'Ontario, nous tenons à exprimer au *Droit* notre ardente sympathie et nos meilleurs voeux.

CLAIRE FERCHAUD

Un capitaine de frégate écrit au R. P. E. Thiriet, O.M.I., directeur de la *Bonne Nouvelle* de Paris:

"Nous savons, à ne plus pouvoir en douter, qu'il approche, le Règne du Sacré-Coeur. Il va rayonner sur la France; puis, par elle, sur les mondes, malgré Satan et ses suppôts. Il nous suffit de redire, *Id veniat regnum tuum.*

D'un missionnaire diocésain:

"Quant à mes impressions sur les faits de Loublande, voici: Je partais convaincu, je suis revenu *certain*. Oh! que le Sacré-Coeur nous aime! Mais qu'il a besoin de réparation! Faisons prier beaucoup, et nous-mêmes ayons une grande et perpétuelle intention pour Claire Ferchaud et ses directeurs. Je prépare une longue relation de mon voyage que je publierai avec l'autorisation de Monseigneur de Poitiers et de mon évêque. Il s'en dégagera de nombreuses et fortes leçons. Mais je me demande si, d'ici là les plus graves événements ne se seront pas produits... Je puis vous assurer *l'authenticité* de la lettre aux généraux. Une quinzaine ont dû la recevoir... L'autorité diocésaine et même romaine a posé des actes qui confirment la mission de Claire. Bientôt nous les connaîtrons. Je n'en puis dire davantage."

A propos de la précédente citation, je me permets de transcrire ici une page publiée dans le *Bulletin de l'Association paroissiale Saint-Augustin* (numéro de février). Elle est extraite d'un magistral article écrit par M. le chanoine JOUIN, l'un des plus éminents curés de Paris:

"Ce que nous savons, c'est que Claire Ferchaud a des révélations et que l'autorité ecclésiastique ne doute nullement de la sincérité de la voyante; qu'elle a produit des écrits mystiques jugés très favorablement par les examinateurs français ou romains qui les ont lus; qu'il s'est créé à Loublande un mouvement religieux digne des grands pèlerinages; que Claire enfin songe, sous la direction de son évêque, à fonder avec cinq ou six compagnes une communauté de "Expiatrices du Sacré-Coeur". Il nous sera permis d'ajouter que, dans les critiques et terribles moments que nous traversons, Notre-Seigneur a tout droit de demander un signe extérieur et public qui marque notre retour à la foi de nos pères et qui devienne une consécration nationale de notre pays sur le champ de bataille. Le drapeau du Sacré-Coeur serait le *labarum* de la France à laquelle il apporterait au XXe siècle l'espérance et la victoire, comme l'étendard de Jeanne d'Arc aux heures désespérées du XVe. Qui oserait dire qu'il n'y a pas plus grand' pitié au royaume de France aujourd'hui qu'au temps de la Pucelle? Aussi, on ne saurait trop relire ce passage de la lettre de Claire à une de ses tantes en janvier 1917:

"Ce n'est ni moi, ni les moyens humains qui sauveront la France, si la France est sauvée,—c'est Dieu qui fera tout, et surtout quand la France sera convertie.

"A ceux qui vous demandent des renseignements sur mon compte, dites-leur simplement: "Je ne sais rien"; et, à tous ceux qui vous interrogeront, je leur demanderai bien de prier, plutôt que de faire les curieux. *Il faut la conversion officielle de la France, et la conversion civile de tant de pauvres gens, surtout dans nos villes où Dieu, pour eux, passe pour un inconnu.*

"Dieu est le maître, et sa main toute-puissante saura bien abaisser les orgueilleux.

"Les moyens divins nous sont offerts par le Sacré-Coeur. Lourdes, où notre épiscopat conduira la France au lendemain de la paix, sera le point de départ de notre catholique résurrection, dont Montmartre sera le terme. Il n'est pas jusqu'à la canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie qui ne présente une coïncidence providentielle avec le message et les desseins du Coeur de Jésus. La sainte de Paray-le-Monial semble venir tendre la main à sa petite soeur de Loublande, et l'une et l'autre ont pour mission de donner au culte du Sacré-Coeur son plein épanouissement. L'heure en approche. N'est-ce pas la parole de Sa Sainteté Benoît XV, le lundi 7 janvier, lors de la lecture du décret sur les miracles de Bienheureuse Marguerite-Marie?"

Concluons avec le P. Le Doré "Plus que jamais un souffle surnaturel et impétueux porte l'Eglise et même le monde vers le Sacré Coeur. Un mouvement universel entraîne vers lui les nations, et particulièrement la France qui est l'objet de ses privilèges."

—*La Bonne Nouvelle*)

E. T.

Lettre de Claire Ferchaud aux généraux français

Un prêtre français qui habite St Laurent sur Sèvre, France et qui connaît très bien Claire Ferchaud a fait parvenir à un religieux canadien ami de la *Vérité* le texte authentique, complet, d'une lettre de Claire Ferchaud communiquée aux généraux de France en mai 1917. Cette lettre offre un intérêt tout particulier au moment de la grande offensive:

Mon Général,

C'est pour obéir à Dieu que j'ai l'honneur de faire connaître sa volonté à tous les Généraux de France.

Notre Seigneur qui aime tant les Francs, leur demande d'accomplir un acte de foi vis à vis de la Royauté divine et de réclamer presque du Chef de l'Etat que l'image du Sacré-Coeur, signe d'espérance et de salut, brille officiellement sur nos couleurs nationales.

En récompense de cet hommage rendu à Dieu par nos vaillants défenseurs, le Sacré-Coeur leur promet le salut et la victoire sur tous ses ennemis.

C'est aussi pour éviter une catastrophe que Dieu fait avertir nos Généraux de la perte que risque notre beau pays de France, qui est conduit par un gouvernement impie et dont la Franc-Maçonnerie dirige la France à sa perte, par d'affreuses trahisons.

Qu'on me permette de *faire connaître* l'avertissement que Notre Seigneur, dans sa bonté, fait connaître à tous les bons Français.

Le Sacré-Coeur de Jésus m'apparait tout brisé par les coups que la France infidèle donne à son Coeur—Un jour, il s'en plaignait vivement disant: "La France me tue!... malheur à ceux qui ne se convertiront pas"!

Plus tard, je vis Notre-Seigneur pleurant sur la France; sa voix devint grave; il parla fort et dit: "Le peuple de France est à deux doigts de sa perte!... le traître vit au coeur de la France!!... C'est la Franc-Maçonnerie qui, *pour obtenir la perte éternelle de ce pays,* d'accord avec l'Allemagne, a engendré cette guerre! Les trahisons se poursuivent et si quelqu'un pouvait pénétrer dans plusieurs *Cabinets*, il en découvrirait les pièges... Sans moi la France serait perdue, mais mon amour qui veut la vie de cette France, arrête le fil électrique qui communique le secret de la France à l'ennemi... La Franc-Maçonnerie sera vaincue... de terribles châtiments tomberont sur elle...

"Mais je demande aux braves petits soldats de France *jusqu'aux Généraux*, qui sont aux armées, de déployer le drapeau du Sacré-Coeur, malgré les défenses formelles qu'on fera autour d'eux, et que tous, généraux, officiers et simples soldats aillent de l'avant; je leur promets la victoire—La Secte Franc-Maçonnique; le gouvernement actuel seront châtiés... *On découvrira leurs engins... plusieurs seront mis à mort"!*

Après cette déclaration, Notre-Seigneur rayonna d'un vif éclat de joie et il dit: "Oh! La France. Comme elle sera belle un jour!... Non, Satan aura beau faire, jamais la France ne lui appartiendra"!! (1)

Que tous les Chrétiens, en bons Français, tombent à genoux pour se relever sous l'étendard du Sacré Coeur, afin d'être vainqueurs de l'ennemi intérieur qui veut la perte de la Religion Catholique.

Que la France se réveille dans la foi de nos pères et nous serons sauvés.

Une humble fille toute dévouée à son Dieu et à sa Patrie.

CLAIRE *de Jésus Crucifié.*

(1) Cette communication eut lieu le 16 mars 1917, dans la Basilique du Sacré-Coeur à Montmartre.

UN BOUTON ELECTRIQUE SUR LES ORTEILS

Où il est dit pourquoi un cor fait tant souffrir et que couper le fait grossir

Pressez un bouton électrique et vous établissez un courant. Quand votre chaussure presse contre un cor les racines aigues de celui-ci appuient sur un nerf très sensitif et vous subissez un choc douloureux.

Au lieu de tailler les cors, ce qui ne peut que les faire grossir, entrez chez un pharmacien et demandez un quart d'once de freezone. Cela coûte peu et enlevera assurément n'importe quel cor ou calus. Quelques gouttes appliquées sur un cor douloureux fait disparaître la douleur instantanément, et en peu de temps le cor se dessèche et lève, avec la racine, sans douleur. Le freezone est inoffensif et n'irrite jamais les tissus de la peau. 2